



**VILLES ET VILLAGES**  
organisation et représentation  
de l'espace

**EXTRAIT - OVERDRUK**

Mélanges offerts à

**Jean-Marie Duvosquel**

à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire

*publiés par*

Alain Dierkens

Christophe Loir

Denis Morsa

Guy Vanthemsche

## Organiser et représenter l'espace d'un site monastique. L'exemple de Saint-Hubert du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle\*

Nicolas SCHROEDER

*Aspirant FRS-FNRS, Université Libre de Bruxelles*

Dans son article préparatoire à la publication des chartes de l'abbaye de Saint-Hubert, Godefroid Kurth eut recours aux plus anciennes sources narratives hubertines afin de donner quelques caractéristiques du site dans lequel fut construit le monastère<sup>(1)</sup>. La *Vita Bregisi* et les *Miracula Huberti* révélaient une installation dans un espace forestier, marqué de manière décisive par l'*Andagina*, un cours d'eau fertilisant les environs de l'abbaye et qui fut très tôt l'objet de travaux d'aménagement<sup>(2)</sup>. Georges Despy, utilisant les mêmes sources, put souligner que Saint-Hubert était perçu comme un lieu propice à l'élevage et – ce fait avait déjà été observé par Roger Petit et Helga Müller-Kehlen – entouré de bois<sup>(3)</sup>. De telles informations, glanées dans

\* Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Mona Court-Picon (Universiteit Gent, Research Unit Palaeontology), Denis Henrotay et Philippe Mignot (Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région Wallonne) pour les informations précieuses qu'ils ont apportées à ce dossier. Mes remerciements les plus chaleureux vont à Jean-Pierre Devroey et Arnaud Knaepen, qui ont relu l'article et l'ont enrichi de leurs commentaires. Alain Dierkens a accompagné de multiples façons la rédaction de cet article et je l'en remercie vivement.

(1) Godefroid KURTH, « Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert », dans *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 5<sup>e</sup> s., t. 8, 1898, p. 15-18. Sur Saint-Hubert à l'époque qui retient notre attention, voir Andrée DESPY-MEYER & Pierre-Paul DUPONT, « Abbaye de Saint-Hubert », dans *Monasticon belge*, t. V : *Province de Luxembourg*, Liège, J. Duculot, 1975, p. 9-83 ; Alain DIERKENS & Jean-Marie DUVOSQUEL, « Bref survol de l'histoire de l'abbaye de Saint-Hubert, de sa fondation à sa suppression en 1796 », dans Alain DIERKENS, Jean-Marie DUVOSQUEL & Nathalie NYST, eds, *L'ancienne église abbatiale de Saint-Hubert*, Namur, 1999 (Études et documents. Monuments et sites, 7), p. 11-14 ; Alain DIERKENS, « Saint-Hubert-en-Ardenne », dans Jean-Louis KUPPER, Philippe GEORGE & Françoise PIRENNE, eds, *Liège. Autour de l'an mil, la naissance d'une principauté (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Liège, Éditions du Perron, 2000, p. 51-52.

(2) BHL 1180. *Vita sancti Bregisi abbatis*, éd. C. DE BYE, dans *Acta Sanctorum* (désormais = *AA.SS.*), Octobris I, 3<sup>e</sup> éd., Paris-Rome, Victor Palmé, 1866 (1<sup>ère</sup> éd., 1765), p. 527 ; BHL 3996. *Miracula Sancti Huberti saec. IX*, éd. Ch. DE SMEDT, dans *AA.SS.*, Novembris I, Paris, Victor Palmé, 1887, p. 822. Les références bibliographiques liées à ces sources seront présentées plus amplement ci-dessous.

(3) George DESPY, « Questions sur les origines de l'abbaye de Saint-Hubert », dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. 8, 1991 (Hommage à Léon Hannecart), p. 246 ; Roger PETIT, « Foires et marchés à Saint-Hubert du IX<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, t. 95, 1964 (tiré à part), p. 7, n. 21 ; Helga MÜLLER-KEHLEN, *Die Ardennen im Frühmittelalter. Untersuchungen zum Königsgut in einem karolingischen Kernland*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1973 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 38), p. 50, n. 98.

des sources narratives, sont à la fois extrêmement intéressantes, mais aussi problématiques. Cumulées et recoupées, elles peuvent fournir un matériau précieux pour l'étude de l'organisation et des modes d'appropriation de l'espace et de l'environnement au Moyen Âge, tant du point de vue matériel que des représentations. Depuis quelques décennies, ces questionnements forment pour les historiens et les archéologues un sujet de recherche à part entière<sup>(4)</sup>. Cette approche se heurte cependant à plusieurs obstacles<sup>(5)</sup>.

Premièrement, la « nature » et ses composantes sont fréquemment investies d'une valeur symbolique dans les sources médiévales. La description est rarement purement « naturaliste » et déterminer ce qu'un commentaire doit à des jeux intellectuels de symbolique chrétienne, à l'idéologie de son auteur ou à la réalité matérielle relève souvent de la gageure<sup>(6)</sup>. Deuxièmement, les informations sont souvent trop isolées et d'interprétation difficile. Quelques documents séparés de plusieurs centaines d'années et évoquant des toponymes qui ne peuvent être localisés avec précision à l'heure actuelle ne permettent pas de reconstituer un paysage et ses usages. La dimension chronologique induit un troisième problème. En effet, il est peu aisé d'incorporer le facteur temps dans une étude environnementale. Les deux travers possibles sont la

(4) Voir René NOËL, « Pour une archéologie de la nature dans le nord de la « Francia » », dans *L'ambiente vegetale nell'Alto Medioevo. Spoleto, 30 marzo-5 aprile 1989*, Spolète, Presso la sede del Centro, 1990 (Settimane di studio del Centro italiano di studio sull'Alto Medioevo, 37), p. 763-820 ; Joëlle BURNOUF, « Du paysage à l'interaction de l'homme et du milieu : l'environnement du village », dans *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 471-490 ; Robert DELORT, « Les facteurs éco-biologiques de l'espace : permanences et mutations », dans *Uomo e spazio nell'Alto Medioevo. Spoleto, 4-8 aprile 2002*, Spolète, Presso la sede del Centro, 2003 (Settimane di studio del Centro italiano di studio sull'Alto Medioevo, 50), p. 69-90 ; Joëlle BURNOUF, « Archéologie environnementale : des milieux et des hommes », dans Joëlle BURNOUF, Danielle ARRIBET-DEROIN, Bruno DESACHY, Florence JOURNOT & Anne NISSEN-JAUBERT, éd., *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*, Paris, Armand Colin, 2009 (Collection U), p. 61-76. Plus spécifiquement au sujet de l'environnement des monastères, voir René NOËL, « Moines et nature sauvage : dans l'Ardenne du Haut Moyen Âge (saint Remacle à Cugnon et à Stavelot-Malmedy) », dans Alain DIERKENS & Jean-Marie DUVOSQUEL, éd., *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, Liège, Le Perron, 1991, p. 563-597 ; Philippe RACINET, « Les moines au village : pour une étude des installations monastiques dans le monde rural », dans *Le village médiéval, op. cit.*, p. 181-202 ; Fabrice GUIZARD-DUCHAMPS, *Les terres du sauvage dans le monde franc (IV<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009 (Collection Histoire), p. 191-238.

(5) On lira avec profit les commentaires critiques d'Aline DURANT, « À la recherche du paysage médiéval. Approches paléoenvironnementales », dans Benoît CURSENTE & Mireille MOUSNIER, éd., *Les Territoires du médiéviste*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005 (Collection Histoire), p. 363-379.

(6) Voir R. NOËL, « Pour une archéologie de la nature », *op. cit.*, p. 766-770 et 784-793 ; Jean-Pierre DEVROY, *Économie rurale et société dans l'Europe franque (V<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles)*, t. 1 : *Fondements matériels, échanges et lien social*, Paris, Belin, 2003 (Belin SUP Histoire), p. 26-28 ; Nicolas SCHROEDER, « Pour une histoire des représentations de l'environnement dans les sources écrites médiévales (6<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> siècle). Entre culture, économie et société », dans Isabelle PARMENTIER, éd., *La recherche en histoire de l'environnement : Belgique – Luxembourg – Congo – Rwanda – Burundi. Actes PREBel, Namur, décembre 2008*, Namur, Presses Universitaires de Namur, 2010 (Autres futurs, 3), p. 245-247.

croissance en l'immutabilité des paysages et de leurs usages<sup>(7)</sup> et, à l'inverse, une lecture « mutationniste » considérant que chaque période identifiée par les historiens et les archéologues (gallo-romaine, mérovingienne, « féodale », ...) devrait se caractériser par des techniques, des besoins, des modes d'appropriation de l'espace et de peuplement tout à fait spécifiques, en rupture avec les états précédents et, pour ainsi dire, indépendantes des contraintes environnementales et des héritages<sup>(8)</sup>. Enfin, la définition d'un cadre spatial cohérent peut s'avérer extrêmement complexe. Du point de vue physique, les milieux sont en effet toujours liés structurellement à d'autres entités. Cela implique qu'ils sont susceptibles d'entretenir des liens d'échange avec des zones perceptibles à la même échelle, mais aussi qu'ils sont le contenu et le contenant d'autres ensembles écologiques, respectivement plus grands et plus petits<sup>(9)</sup>. Par ailleurs, la définition de toute entité se heurte à une question de seuil : une zone de contact entre deux milieux spécifiques forme un milieu *per se*, débordant ainsi sur les ensembles définis initialement. Le recours à des territoires définis par l'homme peut évidemment aider à résoudre ces problèmes, mais les délimitations qui parcouraient les campagnes médiévales ne sont pas toujours adaptées. Une paroisse ou un ban offrent évidemment un cadre à la vie religieuse et politique, mais cela ne signifie aucunement que l'ensemble des activités économiques sont circonscrites à ces entités<sup>(10)</sup>.

Les archives de Saint-Hubert offrent à l'historien quelques documents évoquant le site monastique et la campagne qui l'entoure à partir du IX<sup>e</sup> siècle. Relativement nombreuses, variées dans leur type et étalées dans le temps (narratives et diplomatiques contemporaines, cartographiques postérieures), ces sources s'avèrent d'une richesse remarquable pour une étude qui s'inscrit dans la perspective évoquée précédemment. Par ailleurs, les conditions naturelles particulières du site permettent de délimiter aisément une zone d'étude cohérente. C'est donc une analyse de l'organisation de l'espace autour du site monastique de Saint-Hubert, tant sous ses aspects matériels que du point de vue des représentations médiévales, qui sera proposée dans ces quelques pages.

(7) Voir Gérard CHOUQUER, *L'étude des paysages : essais sur leurs formes et leur histoire*, Paris, Errance, 2000, p. 72-75 et Jean-Loup ABBÉ, « Le paysage peut-il être lu à rebours ? », dans B. CURSENTE & M. MOUSNIER, éd., *Les Territoires*, op. cit., p. 398-399.

(8) Voir G. CHOUQUER, *L'étude des paysages*, op. cit., p. 26-28 et 44-50 ; ID., « Les formes des paysages médiévaux : déclaration d'ouverture de controverse », dans René NOËL, Isabelle PAQUAY & Jean-Pierre SOSSON, éd., *Au-delà de l'écrit. Les hommes et leurs vécus matériels au Moyen Âge à la lumière des sciences et des techniques. Nouvelles perspectives*, Turnhout, Brepols, 2003 (Typologie des sources du Moyen Âge Occidental, hors série), p. 168-176 et Magali WATTEAUX, « À propos de la « naissance du village au Moyen Âge » : la fin d'un paradigme ? », dans *Études rurales*, n° 167-168, 3/4, 2003, p. 306-318. Sur le concept d'héritage, voir J. BURNOUF, « Archéologie environnementale », op. cit., p. 75-76.

(9) Mark Q. SUTTON & Eugene NEWTON ANDERSON, *Introduction to Cultural Ecology*, Oxford, Berg, 2004, p. 31-40.

(10) Voir Samuel LETURCO, « Territoires agraires et limites paroissiales », dans *Médiévales*, n° 49, 2005, p. 89-104 et ID., « Espace du village, *terrouers* des hameaux. Théories et pratiques spatiales d'une communauté paysanne en Beauce orléanaise aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge : pratiques et représentations. XXXVII<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 229-242.

### Facteurs géographiques fondamentaux, zones de peuplement antiques, médiévales et modernes. Évolution du paysage

Saint-Hubert est localisé en Ardenne dans une vallée faiblement encaissée s'étirant d'Est en Ouest (fig. 1). Cette situation est intéressante car elle limite l'exposition aux vents et aux rigueurs du climat, tout en assurant la proximité de points d'eau<sup>(11)</sup>. Au Nord et à l'Est de cette vallée s'étend un plateau culminant à 589 mètres. Vers l'Ouest, les cours d'eau passant par Saint-Hubert ont creusé un relief de plus en plus encaissé. À la confluence de la Lomme et du ruisseau de Poix, qui vient de Saint-Hubert, la rivière s'écoule à 310 mètres, alors que les versants de la vallée s'élèvent jusqu'à 400 mètres. Enfin, au Sud, le relief est moins marqué. Jusque Séviscourt, il est faiblement vallonné, à une altitude moyenne de 450 mètres. La carte de Ferraris, document permettant une observation rapide et exhaustive du peuplement et de l'affectation des terres au XVIII<sup>e</sup> siècle, montre que la répartition de l'habitat aggloméré et des espaces forestiers est partiellement influencée par ces grandes entités topographiques (fig. 2)<sup>(12)</sup>. Le plateau situé au nord et à l'est de Saint-Hubert, ainsi que les vallées encaissées à l'ouest, n'ont attiré aucun peuplement et ces zones étaient, pour l'essentiel, couvertes de sylves. Ces dernières formaient un croissant d'une largeur supérieure à un kilomètre et demi, enserrant Saint-Hubert et Arville. En bonne logique, les vallées escarpées et les hauts plateaux, dont l'eau ne s'écoule que difficilement, créant ainsi des tourbières, n'ont pas attiré d'habitat et de cultures. À une altitude supérieure à 500 mètres, le climat sévère réduit la période végétative, ce qui a probablement également contribué au délaissement du plateau<sup>(13)</sup>.

La qualité des sols permet également d'expliquer le peuplement et l'affectation des terres à l'époque moderne (fig. 3). Au nord de Saint-Hubert s'étend une vaste zone pauvre du point de vue pédologique et n'ayant attiré aucune localité. Le monastère était implanté sur des sols limoneux peu caillouteux secs. Ceux-ci s'étendaient vers le Sud, formant une zone relativement homogène avec des sols de qualité, entrecoupée par quelques poches plus humides moins aptes à la culture. De manière générale, sur les sols peu caillouteux humides à proximité du monastère, un sérieux drainage s'avère indispensable pour permettre la culture ou même l'affectation à la pâture<sup>(14)</sup>. Ces facteurs pédologiques ont visiblement influencé la répartition du peuplement moderne et des espaces boisés (fig. 4). À l'exception d'Awenne, aucun site d'habitat n'a été installé dans les tourbières, sur les sols limoneux peu caillouteux humides ou limono-caillouteux à charge schisteuse et gréseuse.

En résumé, au Nord et à l'Est, à proximité immédiate de Saint-Hubert, se dresse un massif dont les sols se révèlent peu aptes à accueillir une activité

(11) Michel CHRISTIANS, « Géographie », dans *Ardenne centrale*, Liège, Pierre Mardaga, 1987 (Architecture rurale de Wallonie), p. 36.

(12) Sur l'utilisation de la carte de Ferraris en histoire rurale du Moyen Âge, voir René NOËL, *Quatre siècles de vie rurale entre la Semois et la Chièrs (1050-1470)*, 1, *Connaissance des hommes et des choses*, Louvain, Bureau du Recueil, Bibliothèque de l'Université, 1977 (Recueil de travaux d'histoire et de philologie), p. 75.

(13) M. CHRISTIANS, « Géographie », *op. cit.*, p. 37.

(14) *Ibid.*, p. 36.

agraire et un habitat. À l'Ouest, le relief est fort accidenté. De ce fait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le site qui retient notre attention, installé à la limite méridionale d'une vaste zone peu propice au peuplement, était bordé de forêts au Nord, à l'Est et à l'Ouest. Vers le Sud, le relief plus calme et les sols moins pauvres ont permis le peuplement et la mise en culture, interrompant en cet endroit la lisière forestière entourant le monastère. Ces observations, basées sur le peuplement et l'affectation des terres au XVIII<sup>e</sup> siècle, ne peuvent pas être étendues à la période médiévale sans précautions. La mise en culture, l'amendement, le défrichement, l'érosion ou l'abandon des sols peuvent faire varier leur composition et leur morphologie, ainsi que le relief<sup>(15)</sup>. Ces évolutions devront être étudiés par des spécialistes d'autres disciplines<sup>(16)</sup>. Toutefois, le choix d'une échelle d'analyse permettant l'identification de zones pédologiques relativement vastes – et donc simplificatrices – ainsi que l'importance de certains contrastes topographiques observés incitent à considérer que les formes et la répartition du peuplement ont pu être influencés partiellement par ces facteurs avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. On serait en présence de zones fort contrastées : au Nord, à l'Est et à l'Ouest une vaste zone répulsive du point de vue de l'habitat, opposée dans ses caractéristiques à la zone méridionale, plus accueillante. L'observation des peuplements gallo-romain et médiéval à l'aide de sources archéologiques et écrites tend à confirmer cette hypothèse.

Les sites gallo-romains recensés sont tous implantés sur la vaste zone de sols limoneux peu caillouteux secs qui s'étend au sud du monastère (fig. 4)<sup>(17)</sup>. Dans l'état actuel de la documentation archéologique, on peut affirmer que les Gallo-Romains ont privilégié les meilleures terres de la région pour installer leurs *villae* et qu'après une interruption (probablement partielle) d'occupation au III<sup>e</sup> siècle, les mêmes sites ont été choisis à nouveau au Moyen Âge central pour s'implanter durablement<sup>(18)</sup>. En effet, les agglomérations

(15) Herbert JAHNKUHN, *Einführung in die Siedlungsarchäologie*, Berlin–New York, De Gruyter, 1977, p. 57-62.

(16) G. CHOUQUER, *L'étude des paysages*, *op. cit.*, p. 17-21.

(17) Voir Claire MASSART, « L'occupation au Haut Empire », dans Hélène REMY, éd., *Archéologie en Ardenne. De la Préhistoire au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Crédit Communal, 1991, p. 99, ainsi que la carte, p. 162. Sur l'abandon des *villae* en Ardenne : Paul VAN OSSEL, *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris, Éditions du CNRS, 1992 (Suppléments à Gallia, 51), p. 116. On trouvera des notices avec la bibliographie concernant ces sites dans Raymond BRULET, éd., *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, Éditions Racine, 2008 : pour Hatrival et Vesqueville (Anne-Michel HERINCKX et Marie-Jeanne GHENNE), p. 489-490 et 490-491 ; pour Bras (Anne-Michel HERINCKX), p. 482. Le matériel trouvé dans un bâtiment annexe de la *villa* de Bras et dans la *villa* d'Hatrival (socs et coutres d'araire) amène à considérer qu'une partie de leur environnement était dédiée à la céréaliculture. Pour Amberloup, voir H. MÜLLER-KEHLEN, *Die Ardennen im Frühmittelalter*, *op. cit.*, p. 115. À Saint-Hubert même, des fouilles menées Place de l'Abbaye par Denis Henrotay en 2010 ont mis au jour les vestiges d'une *villa* gallo-romaine ; voir Denis HENROTAY, « Saint-Hubert : étude du parvis de l'église abbatiale » dans *Bulletin trimestriel de l'Institut Archéologique du Luxembourg-Arlon*, t. 87, 2011, 3, p. 95-100.

(18) L'emplacement de la *villa* de Vesqueville fut réoccupé au XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'en atteste la découverte de tessons et d'un four (R. BRULET, *Les Romains*, *op. cit.*, p. 490-491). Il faudra cependant tenir compte d'un éventuel effet de sources dans ce dossier de *villae* gallo-romaines : la découverte de vestiges et la prospection sont évidemment facilitées dans la zone méridionale, actuellement couverte de prés et de champs.



Fig. 2 : Carte topographique reprenant les agglomérations et l'extension forestière d'après la carte de Ferraris (bois en rosé)

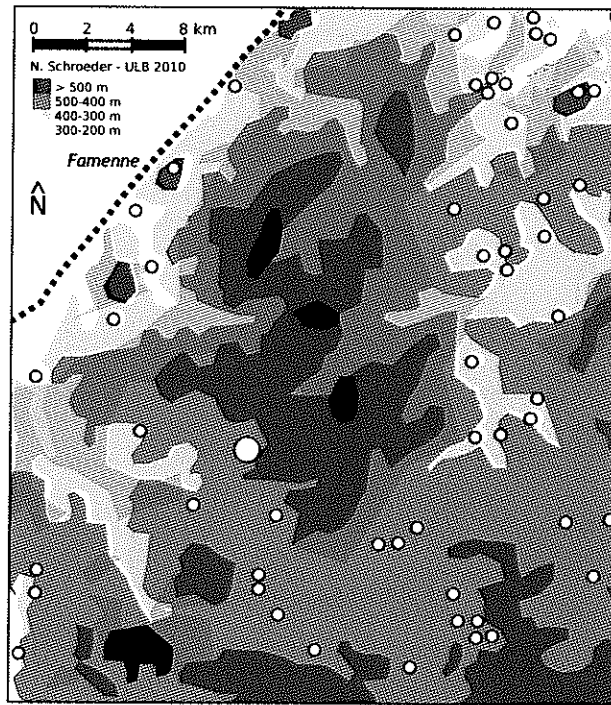
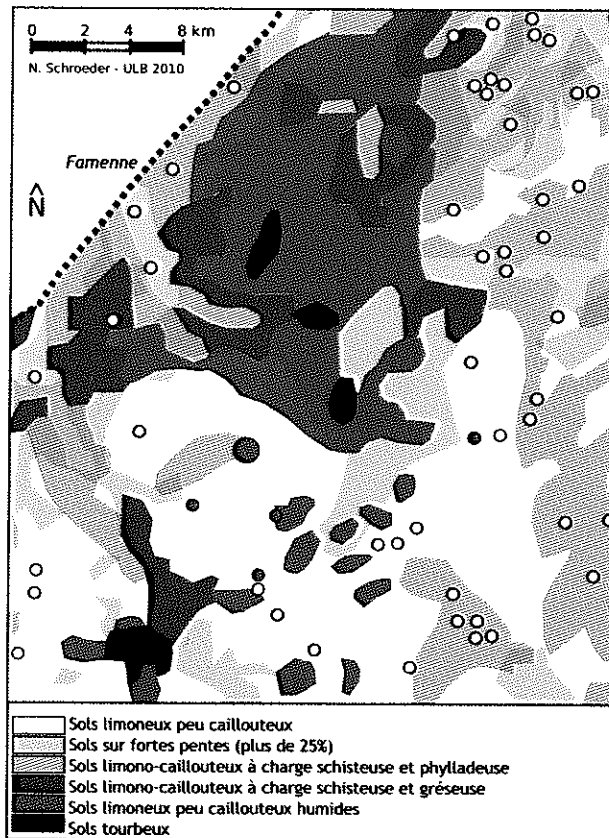


Fig. 4 : Carte pédologique reprenant les agglomérations et l'extension forestière d'après la carte de Ferraris (bois en rosé) ainsi que les principaux sites gallo-romains situés en Ardenne (points bleus)





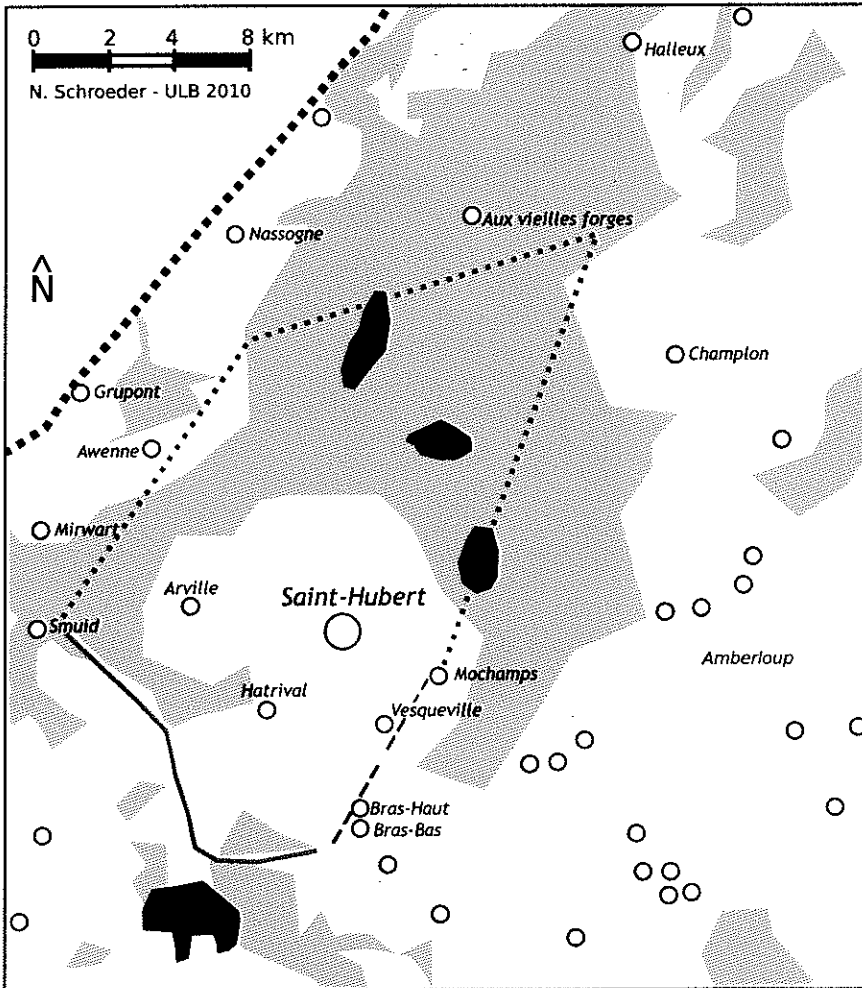


Fig. 5 : Limites de la seigneurie du centre monastique de Saint-Hubert (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)

Pointillés : trajets reliant les repères donnés par le *Cantatorium*, probablement dans un espace boisé. Trait plein bleu : la Lomme comme limite. Tirets : trajet entre des bornes délimitant probablement des parcelles cultivées. En rose : extension des bois d'après la carte de Ferraris. En noir : tourbières à l'heure actuelle.

médiévales de Saint-Hubert, Amberloup, Hatrival, Bras-Haut et Vesqueville ont été implantées à proximité directe d'anciennes *villae* céréalières gallo-romaines abandonnées au Bas Empire.

Une phase de peuplement s'est mise en place au Moyen Âge et a entraîné d'importantes transformations paysagères. Des études palynologiques menées dans les tourbières au nord du monastère (voir les sols tourbeux en noir sur les cartes) montrent qu'au Moyen Âge, les céréales et les pâtures ont progressé au détriment des sylves<sup>(19)</sup>. Avant la fin de la période, un nouvel équilibre semble avoir été atteint, avec des paysages globalement plus ouverts. Le réseau de peuplement qui s'est mis en place par ce processus est à la base de celui que révèle la carte de Ferraris. Le relevé des premières mentions écrites des localités entourant Saint-Hubert d'après ce document permet en effet d'observer que plus de sept sur dix d'entre elles sont citées avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>(20)</sup>. Dans nos régions – bien qu'il ne faille pas négliger les phénomènes d'abandon, de déplacement ou de création d'habitats –, le réseau de peuplement d'Ancien Régime est en grande partie hérité du Moyen Âge<sup>(21)</sup>. Les églises, les châteaux et d'autres facteurs de stabilisation des communautés rurales ont en effet contribué largement à la continuité d'occupation. Dès lors, il semble raisonnable d'affirmer que l'image du réseau de peuplement que donne la carte de Ferraris pour l'espace qui retient notre attention est en partie hérité du Moyen Âge et qu'il a de ce fait une valeur informative pour la période étudiée. Par ailleurs, le fait que les mêmes zones aient été privilégiées pour l'implantation des *villae* gallo-romaines et des localités médiévales s'explique probablement par des contraintes environnementales fortes, limitant les espaces propices à une installation humaine. Il serait intéressant de pouvoir prendre en compte le réseau de routes et de chemins autour de Saint-Hubert afin de pousser plus avant la réflexion sur les éventuels héritages de l'époque gallo-romaine au Moyen Âge et les dynamiques de peuplement. Cependant, les données restent assez rares et tardives, ce qui rend complexe l'analyse de ce facteur<sup>(22)</sup>.

Si ces observations gardent un caractère hypothétique, elles offrent toutefois un premier aperçu des contraintes et des disponibilités du milieu, étape indispensable pour aborder l'information révélée par les sources écrites. Par ailleurs, elles permettent de délimiter un cadre géographique

(19) Voir le diagramme du Rouge Poncé, dans Freddy DAMBLON, *Étude paléo-écologique de tourbières en Haute Ardenne*, Bruxelles, Ministère de l'Agriculture, 1978 (Administration des Eaux & Forêts, Service de la Conservation de la Nature, Travaux 10).

(20) Voir tableau annexe.

(21) Nicolas SCHROEDER, « Le duché de Limbourg des origines au XIII<sup>e</sup> siècle. Aspects économiques », dans *Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois*, t. 114, 2009, p. 55-60 et 62-64.

(22) Sur le réseau routier entourant Saint-Hubert, voir R. PETIT, « Foires et marché à Saint-Hubert », *op. cit.*, p. 9-13 et l'étude suivante, particulièrement intéressante du point de vue méthodologique : Marie-Hélène CORBAU & Jean-Marie YANTE, « Le réseau routier antique : adaptation, survie, déclassement au Moyen Âge. L'exemple d'itinéraires entre Arlon et la Meuse », dans Jean-Marie YANTE & Anne-Marie BULTOT-VERLEYSEN, éd., *Autour du « village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle). Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003*, Louvain-la-Neuve, Publications de l'Institut d'Études médiévales, 2010 (Collection Textes, Études, Congrès, 25), p. 199-217 ; sur Saint-Hubert, p. 215.

cohérent autour de notre objet d'étude : la communauté de Saint-Hubert était installée à la limite de deux zones écologiques caractéristiques relativement bien circonscrites.

### L'apport des sources narratives et diplomatiques

Les sources diplomatiques hubertines antérieures au début du XII<sup>e</sup> siècle sont rares. Un incendie survenu le 5 juin 1130 détruisit en effet l'essentiel des archives du monastère<sup>(23)</sup>. Avant cette date, l'historien de Saint-Hubert dispose essentiellement de sources narratives : la *Vita secunda Huberti*, datant du IX<sup>e</sup> siècle<sup>(24)</sup>, deux livres de miracles de Saint-Hubert, rédigés en plusieurs campagnes entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle<sup>(25)</sup>, la *Vita Berégisi*, dont la rédaction remonte à 937<sup>(26)</sup>, la *Vita Theoderici* datant de la fin du XI<sup>e</sup> siècle et, enfin, le *Cantatorium*, une chronique rédigée au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>(27)</sup>. La *Vita secunda* est d'un intérêt réduit pour notre propos. Elle n'évoque pas le site hubertin et fut rédigée par Jonas d'Orléans, qui était étranger au monastère ardennais. Par contre, les Miracles de saint Hubert, la Vie de Béréglise et le *Cantatorium* présentent de nombreux passages d'un grand intérêt. Passons-les en revue par ordre chronologique.

#### *Le Liber primus des Miracula sancti Huberti (seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle)*

Vraisemblablement rédigé par un moine hubertin dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, le premier livre des Miracles consiste en huit chapitres, riches en détails sur le site monastique avec ses infrastructures et la perception du monde extérieur par l'auteur<sup>(28)</sup>. À cette époque, Saint-Hubert accueillait

(23) G. KURTH, « Les premiers siècles », *op. cit.*, p. 90-91 et ID., *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, t. 1, Bruxelles, Librairie Kiessling, 1903, p. IV-V.

(24) B.H.L. 3994. JONAS ep. Aurelianensi, *Vita secunda Huberti*, éd. Ch. DE SMEDT, dans *AA.SS.*, novembris I, *op. cit.*, p. 806-816.

(25) *Miracula Sancti Huberti saec. IX*, *op. cit.*, p. 819-822 et B.H.L. 3997. *Miracula Sancti Huberti saec. IX-XI*, éd. Ch. DE SMEDT, dans *AA.SS.*, novembris I, *op. cit.*, p. 823-829.

(26) *Vita sancti Berégisi abbatis*, *op. cit.*, p. 520-530. Sur la *Vita Berégisi* : Alain DIERKENS, « Note sur un passage de la Vie de saint Béréglise (BHL 1180) », dans Paul DOSTERT, Michel PAULY, Pol SCHMOETTEN & Jean SCHROEDER, éd., *Le Luxembourg en Lotharingie. Mélanges Paul Margue. Luxemburg im Lotharingischen Raum. Festschrift Paul Margue*, Luxembourg, Éditions Saint-Paul, 1993, p. 101-111 et ID., « L'auteur de la *Vita sancti Berégisi abbatis* (BHL 1180) : Frédéric, prévôt de Gorze puis abbé de Saint-Hubert († 942) », dans Étienne RENARD, Michel TRIGALET, Xavier HERMAND & Paul BERTRAND, éd., « *Scribere sanctorum gesta* ». *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, Brepols, 2005 (*Hagiologia*, 3), p. 417-440.

(27) B.H.L. 8050. *Vita Theoderici abbatis Andaginensis*, éd. Wilhelm WATTENBACH, dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, t. XII, Hannovre, Hahnsche Buchhandlung, 1856, p. 37-57 ; *La Chronique de Saint-Hubert, dite Cantatorium*, éd. Karl HANQUET, Bruxelles, Librairie Kiessling, 1906 (Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Commission Royale d'Histoire. Recueil de textes pour servir à l'étude de l'histoire de Belgique).

(28) G. KURTH, « Les premiers siècles », *op. cit.*, p. 50-51 avait déjà souligné l'intérêt de cette source qui permet de voir « en réduction vivre et agir la société rurale et monastique de la vieille Ardenne ». Voir également Christine A. DUPONT, « Débuts du culte de saint Hubert à Andage », dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. 8 (Hommage à Léon Hannecart), 1991, p. 392-414.

un complexe monastique entouré d'une clôture (*ambitus monasterii*)<sup>(29)</sup>. L'ensemble comprenait une église (*ecclesia*)<sup>(30)</sup> orientée avec le choeur et le sépulcre de saint Hubert à l'Est<sup>(31)</sup>. L'accueil, une fonction centrale prévue par la règle de saint Benoît<sup>(32)</sup>, impliquait l'existence d'un hôpital placé sous la responsabilité d'un moine<sup>(33)</sup>, accueillant les infirmes, les pèlerins et les pauvres<sup>(34)</sup>. Le site comprenait également un marché (*forum venalium, rerum venalium locum*)<sup>(35)</sup>. Il devait toutefois conserver un aspect rural, des prairies se situant à proximité immédiate de ces infrastructures<sup>(36)</sup>. Les moines avaient par ailleurs recours à des systèmes de canalisation organisant les nombreux cours d'eau qui prennent naissance dans un rayon de trois kilomètres en amont de Saint-Hubert<sup>(37)</sup>. L'eau était dirigée vers le monastère pour des raisons utilitaires, mais on lui accordait également des vertus miraculeuses<sup>(38)</sup>. Les fouilles archéologiques menées en 1956 par Joseph Mertens confirment par ailleurs l'existence d'infrastructures hydrauliques (canalisations d'aménée d'eau du Sud vers le Nord et puits parementé, creusé dans le schiste) antérieures au XI<sup>e</sup> siècle<sup>(39)</sup>.

Une sylve se trouvait à proximité du monastère<sup>(40)</sup>, mais le site n'en était pas pour autant totalement isolé, ni éloigné d'autres localités, tels des

(29) *Miracula Sancti Huberti saec. IX, op. cit.*, chap. 8, p. 822.

(30) *Ibid.*, chap. 1, p. 819.

(31) *Regyrans se ad oriente[m] contra sepulcrum* (*Ibid.*, chap. 2, p. 819) ; *adducentes in absida juxta caput sepulcri*. *Ibid.*, chap. 4, p. 820.

(32) Chap. 53 de la règle de saint Benoît : *De hospitibus suscipiendis*.

(33) *Unus ergo e fratribus, cui hospitalitatis inerat cura* (*Miracula Sancti Huberti saec. IX, op. cit.*, chap. 1, p. 819).

(34) *Factum est cum [...] peregrinus quidam caecus alterius ducatu ad ejus monasterium pervenisset, fide quidem devotus, ac secundum morem hospitio susceptus est* (*Ibid.*, chap. 1, p. 819) ; *De alio caeco. [...] Per duos ergo dies ad pauperum hospitium est mancipatus* (*Ibid.*, chap. 1, p. 819). À ce sujet, voir Michel PAULY, *Peregrinorum, pauperum ac aliorum transeuntium receptaculum. Hospitälter zwischen Maas und Rhein im Mittelalter*, Stuttgart, Fr. Steiner, 2007, p. 63-66 et 75.

(35) *Miracula Sancti Huberti saec. IX, op. cit.*, chap. 3, p. 819-820. À ce sujet, voir les études de R. PETIT, « Foires et marchés à Saint-Hubert », *op. cit.*, p. 6-8 ; Georges DESPY, « Villes et campagnes aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. L'exemple du pays mosan », dans *Revue du Nord*, t. 50, 1968, p. 164-167 et Sakae TANGE, « La formation d'un centre économique en Ardenne au Haut Moyen Âge : Saint-Hubert dans sa région », dans A. DIERKENS & J.-M. DUVOSQUEL, édés, *Villes et campagnes au Moyen Âge, op. cit.*, p. 677-691.

(36) *Cumque ad rerum venalium locum pervenisset, equum juxta in pascuis relinquens, pedester nudinationes exercuit* (*Miracula Sancti Huberti saec. IX, op. cit.*, chap. 3, p. 819).

(37) *Patrata autem ejus petitione, ubi irriguosa foret limpha, quae de fonte vocabulo Andaina fontana dirivatur, ab incolis sollerter exquirere fecit ; et eam ubi per canales ad diversos monasterii usus influit, illuc postulando perduci impetravit* (*Ibid.*, chap. 8, p. 822).

(38) Voir Yves DESMET, « La Fontana Andaina, une origine païenne pour Saint-Hubert ? », dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. 9, 2003, p. 7-24.

(39) Denis HENROTAY & Philippe MIGNOT, « L'église Saint-Pierre et Saint-Paul d'Andage. Étude archéologique », dans Alain DIERKENS, Jean-Marie DUVOSQUEL & Nathalie NYST, édés, *L'ancienne église abbatiale, op. cit.*, p. 22.

(40) *Is vero qui equum sibi nequiter copulavit, totam casso labore noctem diducens, semperque ad optatum sperans pertingere locum, nequaquam silvam, quae juxta monasterium est, ultra transmeare valuit* (*Miracula Sancti Huberti saec. IX, op. cit.*, chap. 3, p. 820).

domaines ruraux, que les moines semblent connaître et localiser au moins approximativement. Ainsi, l'auteur des Miracles peut affirmer que la *villa* de Bras – située à un peu moins de cinq kilomètres à vol d'oiseau de Saint-Hubert – en est « peu éloignée » (*haut procul*)<sup>(41)</sup>. Il sait que la *villa* de Marloie – située à près de vingt kilomètres au nord de Saint-Hubert – dépend des moines<sup>(42)</sup> et que Chevigny – à douze kilomètres – est un fisc<sup>(43)</sup>. Les domaines dépendant du monastère y livraient forcément des redevances, ce qui implique des voies d'accès relativement aisées. Celles-ci ont également dû être sollicitées pour la circulation des pèlerins ou des infirmes, dont on affirme à plusieurs reprises dans le document qu'ils venaient en nombre<sup>(44)</sup> et parfois de lieux éloignés<sup>(45)</sup>. Ils avaient accès à l'église et au sépulcre. Le fonctionnement d'un marché impliquait évidemment tout autant la présence d'infrastructures permettant la circulation des hommes et des biens<sup>(46)</sup>. Enfin, la tradition des « bancroix », dont les premiers témoignages apparaissent dans le premier livre des Miracles, amenait les habitants de nombreuses paroisses situées dans un rayon allant jusqu'à quarante kilomètres à prendre la route vers l'abbaye en procession afin d'y acquitter un droit en nature et/ou en argent<sup>(47)</sup>. Cette pratique implique l'existence d'un réseau de circulation dense, irriguant les campagnes autour de Saint-Hubert<sup>(48)</sup>.

Le premier livre des Miracles montre un site monastique rural avec des ensembles architecturaux servant à répondre à plusieurs fonctions religieuses et économiques. Il témoigne d'une organisation hydraulique complexe dont l'archéologie nous a livré quelques indices. La clôture et l'environnement forestier de l'abbaye n'empêchaient aucunement la circulation de personnes et de biens extérieurs, qui convergeaient vers ce centre multifonctionnel qu'était Saint-Hubert. Ce réseau d'échange matériel drainait également de l'information et était au moins partiellement pensé par les moines, ce dont témoignent les références que l'auteur fait à différentes localités.

(41) *Villa quae Brattis nuncupatur, haud procul a monasterio* (*Ibid.*, chap. 3, p. 819).

(42) *In villa quoque vocabulo Marlida, quae fratrum ditioni subjecta est* (*Ibid.*, chap. 2, p. 819).

(43) *Vir quidam erat fiscalis, regio deditus municipatui de fisco Kavineiaco, nomine Adelmodus* (*Ibid.*, chap. 7, p. 821).

(44) Il est question d'un forgeron aveugle du nom d'Anglemarus (*Ibid.*, chap. 2, p. 819) et d'un père amenant sa fille malade du fisc de Chevigny (*Ibid.*, chap. 7, p. 821). Voir également les passages suivants : *Ad ejus venerationem vehementius venientis confluxio populi* (*Ibid.*, chap. 1, p. 819) ; *solito ergo more catervis populorum in jam praefati praesulis Hucherti celebritate circumfluentibus, ipse praedictus se una cum illuc meantibus equester conglobavit* (*Ibid.*, chap. 2, p. 819) ; *Cumque monasterii ambitum introeuntes circa fluentibus undequaque plebis commixtae catervis* (*Ibid.*, chap. 8, p. 822).

(45) Ainsi, la « femme noble », Uda venait de Trotten (Wintger, Luxembourg), situé à près de 35 kilomètres à vol d'oiseau de Saint-Hubert. *Ibid.*, chap. 4, p. 820.

(46) Un paysan (*rusticus*) du nom de Waremundus se rendit à cheval de Bras au marché de Saint-Hubert (*Ibid.*, chap. 3, p. 819).

(47) *Ibid.*, chap. 6, p. 820-821. Voir André VANRIE, « Les croix banales aux abbayes en Belgique au Moyen Âge », dans *Contributions à l'histoire économique et sociale*, t. 2, 1963, p. 13-16 et Alain DIERKENS, « La création des doyennés et des archidiaconés dans l'ancien diocèse de Liège (début du X<sup>e</sup> siècle ?). Quelques remarques de méthode », dans *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, t. 112, 1986, p. 358-363.

(48) Au sujet du réseau routier autour de l'abbaye, voir les travaux cités *supra*, note 22.

*La Vita Beregisi abbatis (937)*

Béréglise fut le saint fondateur de l'abbaye d'Andage/Saint-Hubert. Alain Dierkens a suggéré que l'auteur de sa *Vita*, rédigée en 937 à la demande des moines, fut Frédéric, un membre de la famille d'Ardenne-Verdun, oblat hubertin, qui fut prieur de Gorze, puis, à partir de 936, abbé de Saint-Hubert<sup>(49)</sup>. Quoi qu'il en soit, ce document bien daté est indiscutablement l'œuvre d'un moine hubertin<sup>(50)</sup> et il s'avère d'une grande richesse pour notre propos. Après avoir évoqué le parcours initial de Béréglise, sur lequel je ne m'attarderai pas<sup>(51)</sup>, la *Vita* rapporte que son protagoniste était au service du maire du palais Pépin et de son épouse Plectrude. Il souhaitait cependant embrasser la vie monastique<sup>(52)</sup>. La suite du récit présente les événements qui l'amènèrent à devenir l'abbé du premier monastère installé à Andage<sup>(53)</sup>, exposant longuement les circonstances de la fondation, le choix du lieu ainsi que les travaux de défrichement et de construction.

Alors que Plectrude traversait la sylve (*saltus*<sup>(54)</sup>) ardennaise avec Béréglise et sa suite pour rejoindre ses domaines établis dans la région, la chaleur estivale intense l'amena à interrompre le voyage et à s'installer temporairement dans un pré avec ses compagnons. Ceux-ci s'assoupirent après le repas et quelques chevaux parvinrent à s'éloigner. Plectrude le remarqua et chercha à les réunir en troupeau. Ayant accompli cette tâche sans que les autres ne s'en aperçurent, elle voulut aller s'asseoir sur un tas de pierres pour se reposer. Lorsqu'elle s'approcha, le monticule, peu solide, s'écroula, attirant son attention. Elle aperçut alors un billet tombant dans les pierres. Percevant le caractère miraculeux de cet événement mais ne sachant pas lire, elle ne put déchiffrer le document. Plectrude ayant rejoint son mari avec sa suite dans la *villa* où elle l'avait quitté, Béréglise leur expliqua le contenu du billet<sup>(55)</sup>, à savoir que « ce lieu, où le [billet] trouvé était apparu, doit être considéré comme élu par Dieu, parce qu'il est destiné à être habité un jour par une communauté pieuse et qu'à partir de là, de nombreuses âmes seraient dirigées vers le ciel »<sup>(56)</sup>.

(49) A. DIERKENS, « L'auteur de la *Vita sancti Beregisi abbatis* », *op. cit.*, p. 430-440.

(50) *Ibid.*, p. 426.

(51) Pour un aperçu du contenu de la *Vita*, voir *Ibid.*, p. 427-428.

(52) *Vita sancti Beregisi abbatis*, *op. cit.*, p. 525.

(53) Je suis Georges Despy et Alain Dierkens qui voient à Andage une communauté de moines et non de chanoines réguliers comme l'historiographie l'a longtemps admis (G. DESPY, « Questions sur les origines », *op. cit.*, p. 242-256 et A. DIERKENS, « L'auteur de la *Vita sancti Beregisi* », *op. cit.*, p. 428).

(54) Fabrice Guizard-Duchamps propose de rendre *saltus* par forêt – dans le sens d'espace boisé – pour la période médiévale. Sa démonstration est convaincante. Je privilégierai cependant, avec Jean-Pierre Devroey, le terme sylve, parce que forêt a un sens juridique précis et devrait être réservé à cet emploi strict (Fabrice GUIZARD-DUCHAMP, « *Saltus* altomédiéval : entre abus de langage et réalité spatio-économique », dans *Être historien du Moyen Âge au XXI<sup>e</sup> siècle. 38<sup>e</sup> Congrès des médiévistes de l'enseignement supérieur. 2007, Cergy-Pontoise, France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2008 (Histoire ancienne et médiévale), p. 117-119 et J.-P. DEVROEY, *Économie rurale et société*, *op. cit.*, p. 29).

(55) On a souligné que ce passage insiste sur la supériorité des ecclésiastiques lettrés – Béréglise et, de manière indirecte, les moines de Saint-Hubert et l'auteur de la *Vita* – sur les laïcs, représentés ici par Pépin et Plectrude. A. DIERKENS, « Note sur un passage de la *Vie* », *op. cit.*, p. 110-111 et ID., « L'auteur de la *Vita sancti Beregisi* », *op. cit.*, p. 429.

(56) *Scilicet quod locus ille, ubi inventa apparuit, a Deo electus teneretur, quoniam*

Ce passage doit retenir toute notre attention. Le système de représentation médiéval de l'espace était articulé par l'opposition fondamentale entre la terre (*terra, mundus*) et le ciel (*caelum*)<sup>(57)</sup>. Épousant les limites entre la chair (dévalorisée) et l'esprit (valorisé) ainsi qu'entre l'extérieur et l'intérieur, cette séparation est à la fois topographique et symbolique. Elle permet de référer, par un discours descriptif du « matériel », à la cosmogonie chrétienne et inversement. De ce fait, ce passage de la *Vita Beregisi* mérite d'être traité comme un élément de description objective du lieu où fut construit le monastère. Je suis conscient des problèmes que peut poser *a priori* une telle approche. Que la description de l'atmosphère ou de phénomènes climatiques puisse faire partie des représentations de l'environnement ne pose aucun problème au lecteur contemporain. Cependant, le caractère magique – pour reprendre une expression chère aux anthropologues du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle – de ce ciel médiéval dont tombent des lettres et qui s'avère être une « porte » vers l'au-delà devrait amener à considérer que l'étude de ces éléments appartient à l'histoire de l'imaginaire ou des clichés littéraires. Il faut cependant rappeler que c'est une spécificité de notre système de représentation de l'univers que d'avoir nié toute intentionnalité aux éléments de la « nature »<sup>(58)</sup>. Dans une perspective médiévale, « aucune limite rigoureuse n'isole le domaine du sacré »<sup>(59)</sup>. Dieu est en tout et partout. Accepter qu'il se manifeste dans les éléments « naturels », particulièrement en certains lieux choisis, et que cela mérite, aux yeux des moines, d'être mentionné lorsqu'ils évoquent ces *loci*, me semble être une démarche qui rend mieux compte de la genèse de l'écrit que l'évocation d'un lieu commun littéraire, réduisant l'écriture à un exercice vide de sens. Si cette « confusion » entre théologie et « lois de la nature » peut nous paraître artificielle, il reste que tout système de représentation de l'espace s'inscrit dans une vision du monde qu'il incorpore et qu'il alimente. On doit insister avec Patrick Gautier Dalché sur le fait que « la signification des représentations spatiales, figurées ou textuelles, [est] loin de se borner à l'expression de déterminations relevant du symbole ou de l'imaginaire, comme la vision privilégiée d'un Moyen Âge théologique ou primitif y porte parfois »<sup>(60)</sup>. Considérer que l'intégration du ciel à la description d'un *locus* relève de la représentation du milieu me semble plus « rationnel » et plus constructif que d'y voir un simple *topos* littéraire.

Dans une perspective médiévale, l'enracinement d'un *locus* (un site, un lieu) dans la terre « ne va pas sans un branchement direct vers son complément structurel, le ciel. C'est ainsi que *locus*, selon une acception totalement inconnue du latin classique, en vient à désigner les lieux propices

*praescitum esset, aliquando a devota plebe inhabitandum, et esse ex eo multas animas in caelum dirigendas (Vita sancti Beregisi abbatis, op. cit., § 15, p. 526).*

(57) F. GUIZARD-DUCHAMP, *Les terres du sauvage, op. cit.*, p. 66-68.

(58) Philippe DESCOLA, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005 (Bibliothèque des sciences humaines), p. 91-131.

(59) Paul ZUMTHOR, *La Mesure du monde. Représentation de l'espace au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1993, p. 57.

(60) Patrick GAUTIER DALCHÉ, *Géographie et culture. La représentation de l'espace du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, Aldershot, Hampshire, Ashgate, 1997, p. VIII.

à la communication avec le céleste »<sup>(61)</sup>. Le ciel est plus proche du divin et de l'esprit que la terre, tant symboliquement que physiquement. La limite entre ciel et terre est une réalité matérielle que l'on rencontre partout. Cependant, en ce *locus* que Dieu choisit pour Béréglise – le lieu est dit *a Deo electus* – ce rapport est différent : les échanges entre le divin et les hommes y sont facilités. Pour reprendre l'expression de Didier Méhu, il s'agit d'un « *transitus* vers le ciel »<sup>(62)</sup>. La première caractéristique de ce lieu, dans la pensée de l'auteur de la *Vita*, était donc l'originalité du rapport entre les espaces céleste et terrestre. Mentionner la sacralité de cette articulation entre ciel et terre a toute sa pertinence dans une description du milieu et cette partie du texte décrit l'emplacement du site en l'inscrivant sur un axe vertical<sup>(63)</sup>.

La *Vita* nous rapporte ensuite que Pépin et son épouse cédèrent (*tradunt*) à Béréglise cet endroit désigné par Dieu pour qu'il y édifie un monastère. Le maire du palais parcourut les sylves afin de déterminer ce qui devait être affecté aux terrassements, à l'édification des bâtiments, à la pâture des animaux et à d'autres usages<sup>(64)</sup>. Le texte précise qu'une partie des sylves devait être conservée pour les fisci voisins, mais que les moines y auraient des droits d'usage, notamment pour y mener leurs troupeaux. Béréglise, à la tête de « ce lieu [*locus*] dans la sylve [*saltus*] qui avait été désigné par l'intercession d'un ange »<sup>(65)</sup>, se mit à préparer l'espace pour construire des bâtiments. L'auteur insiste alors fréquemment sur les qualités du site. Ce lieu, situé dans le *saltus* ardennais se prêtait parfaitement à la vie solitaire (*magnam commoditatem solitariam vitam desiderantibus repromittit*)<sup>(66)</sup>. Il était éloigné de toute ville (*porro situs loci, quam sit longe remotus ab urbium frequentia*)<sup>(67)</sup>. Les sylves qui l'entouraient sont alternativement qualifiées de belles (*nemorumque venustate circumdatus*) ou de denses et sombres (*cum opaca silvae cuncta densarent*)<sup>(68)</sup>. Ce basculement présentant l'espace forestier comme positif et nourricier ou négatif et effrayant est typique de l'approche médiévale de la sylve<sup>(69)</sup>. Il renvoie à l'ambiguïté de cet espace

(61) Didier MÉHU, « *Locus, transitus, peregrinatio*. Remarques sur la spatialité des rapports sociaux dans l'Occident médiéval (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge*, op. cit., p. 281-282.

(62) *Ibid.*, p. 285.

(63) Voir P. ZUMTHOR, *La mesure du monde*, op. cit., p. 51-62 ; Didier MÉHU, *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2001 (Collection d'histoire et d'archéologie médiévales, 9), p. 129-132 ; *Id.*, « *Locus, transitus, peregrinatio* », op. cit., p. 278-288 et F. GUIZARD-DUCHAMP, *Les terres du sauvages*, op. cit., p. 177-179.

(64) *Igitur, praefatus princeps in circuitu sylvestria obambulans, quantum competere ad plantitiam propagandam vel ad aedificia sive ad pastum animalium, seu ad diversos usus visum fuit, statuens contulit ; et etiam in hiis, quae circumjacentibus fisciis retentandum reliquerat, quaecumque necessaria in pastu pecorum eorum, qui cellae adhaerentes, famularentur, vel siqua alia opus essent, ut omnino quaerentibus nullus prohiberet statuta lege indixit (Vita sancti Beregisi abbatis, op. cit., § 16, p. 526).*

(65) *Ibid.*, § 17, p. 527.

(66) *Ibid.*, § 17, p. 527.

(67) *Ibid.*, § 17, p. 527.

(68) *Ibid.*, § 18, p. 527.

(69) Nicolas SCHROEDER, « *In locis vaste solitudinis*. Représenter l'environnement au Haut Moyen Âge : l'exemple de la Haute Ardenne (Belgique) au VII<sup>e</sup> siècle », dans *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, t. 116, 2010, p. 24, n. 69.



dans les sociétés du Moyen Âge, assurant d'une part la retraite, l'isolement et l'aventure pour l'aristocrate (religieux-ermite ou guerrier-chasseur) et fournissant d'autre part de riches revenus au monde paysan.

L'auteur de la *Vita* évoque également les nombreux cours d'eau prenant naissance à proximité du lieu. Cette eau, claire et saine, générant de beaux pâturages verdoyants<sup>(70)</sup>. Les différentes sources convergeaient vers l'Andage, qui donna son premier nom à la localité et à la sylve (*saltus*)<sup>(71)</sup>. *Andaina*, le nom donné par les paysans (*rustico verbo*) à la source des environs de Saint-Hubert a, en effet, dans un premier temps, servi à désigner la localité. On dispose d'une analyse étymologique de ce nom, ajoutée au chapitre 21 de la *Vita* dans un seul manuscrit datant du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle. L'auteur de ces lignes, qui n'est pas identifié, développe une longue réflexion étymologique sur la prédestination du lieu. Son analyse est construite en deux temps, d'abord à partir du latin, ensuite à partir du grec.

« Le latin a la propriété d'appeler ainsi un tas de foin qui, ayant été coupé par la faux tranchante, est laissé à terre, tel qu'il est tombé, pour sécher. Est-ce que cela n'arrive pas quotidiennement sous les yeux de chacun d'entre nous ? Nous voyons en effet que, s'il y a de l'eau dans une partie de ce tas, bien que la chaleur du soleil soit brûlante, ce qui était coupé aura moins séché, il y aura moins de foin séché, au moment de le rassembler dans les enclos des maisons qui servent au foin, tout le monde évitera d'en prendre. Alors que lorsqu'il est entièrement séché et bien desséché, avec une allégresse joyeuse, il est rapidement rentré et mis en réserve dans la maison. Ce qui convient, est digne et se prête à être comparé à la vie des moines apparaît clairement. Que dirons-nous, en effet, être la faux, si ce n'est le verbe divin ? La parole divine, selon les apôtres, est vive, pleine d'effet, plus pénétrante que tout glaive dangereux et pertinente jusqu'à la division de l'âme et du corps. Pour cette raison, par la vertu du divin, ce qui provient de la terre est commué en céleste, comme si, par nature, elle [la parole divine] coupait la progéniture de ses racines originelles. Et avant tout, cela arrive à ceux dont le vœu est de se sécher des voluptueuses humeurs nées de la verdure, par la macération de la chair, et de se répandre dans les granges célestes comme des épis semés. Mais cette illumination n'est pas personnelle et vient des lumières célestes car Il dit ceci : « Sans Moi, tu ne peux rien faire ». Mais il est nécessaire qu'après la rude coupe, ceux-là ne s'infléchissent pas de nouveau mollement aux flots car avec leur seule chaleur, ils ne peuvent se sécher si, revenant sur leurs pas, ils souffrent de s'ensevelir dans les marais du charme<sup>(72)</sup> ».

(70) *Vita sancti Berregisi abbatis*, op. cit., § 17, p. 527.

(71) *Ibid.*, § 17, p. 527. Voir Y. DESMET, « La Fontana Andaina », op. cit., p. 9-12.

(72) *Primum, quod proprie latinitas habet hoc vocabulo nuncupari stragem illam foeni quae, secantis falce incisa, ipso ordine quo dejicitur a sole exurenda relinquitur. Nonne id sub oculis omnium nostrum quotidie agitur ? Videmus etiam quia, si hujus acervi pars aliqua gurgiti inhaerens, solis aestu urente licet decisa minus arefacta fuerit, intra septa domus qua foenum servandum colligitur, admitti omnino caveatur ; quod autem plenius exsiccatum vel magis excoctum fuerit, jocunda alacritate festinanter domui intronissum*

La seconde analyse s'appuie sur une étymologie grecque.

« Les Grecs nomment *adon* la douceur [*suavitas*]. De même, cette langue appelle *nus* le sens. Les deux joints en *adonnus*, désignent le sens de la douceur. Le nom du monastère est *Andainus*. Cela ne sonne-t-il pas presque comme les Grecs disent *adonus* ? [...] Le grec *adonnus* – c'est le sens de la douceur – est le nom de ce lieu que l'on dit *Andainus*, comme il convient par le son et la signification, parce que ce lieu irrigué [*locus irrigatus*] est fécondé par la douceur des eaux abondantes. Il est juste que l'on désigne l'irrigation par le nom de douceur [*suavitatis*] car, quand le sol est arrosé, on agit pour que par la douceur [*dulcedine*] du liquide, les bourgeons ayant germé, le fruit croisse<sup>(73)</sup> ».

Le nom d'Andage ainsi que la présence bénéfique de l'eau dont il découle apparaissent comme autant de facteurs prédestinant le site à l'accueil d'une fondation monastique<sup>(74)</sup>. Il aurait été choisi parce qu'il convenait à la qualité et aux activités de ses futurs habitants. La prière et l'étude sont comparées à la culture par irrigation, parce que ces activités permettent de préparer une récolte de fruits<sup>(75)</sup>. L'auteur compare les moines hubertins et le retentissement de leurs œuvres à un « sol restauré quotidiennement par le liquide des ruisseaux détournés » et à des plantes qui, « semées et ayant reçu l'eau, grandissent jusqu'à la maturité des bourgeons pour germer »<sup>(76)</sup>. Il est intéressant de souligner que des métaphores végétales du même type sont

*reconditur. Haec ergo quam congrue monachorum digne conversantium vitae aptentur, liquido apparet. Quid enim falcem nisi verbum Dei dixerimus? Vivus est enim secundum apostolum sermo Dei et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti, et pertingens usque ad divisionem animae ac spiritus. Quod dum virtute divinitatis terrigenam in coelitem commutat, quasi originali radice naturaliter progenitum secat. Et praecipue hoc illis contingit, quorum votum est per carnis macerationem ab voluptuoso humore ingentiae viriditatis areferi et inter coelestis horrei frumenta transplantatos pullulari. Sed hoc illuminatione coelestis lampadis et non propria fit, quia ipse dixit: Sine me nihil potestis facere. Sed necesse est, ut ne qui post excisionem asperam ad fluxa iterum et mollia se inflectant; quia hujus veri solis calore non poterunt exsiccari, si ipsi se in paludibus lenocinae rursus patiuntur sepeliri. – Addendum au § 21 de l'édition des AA.SS. de la Vita sancti Berregisi abbatis, publié dans Analecta Bollandiana, t. 1, 1882, p. 618.*

(73) *Graeci enim adon suavitatem dicunt. Eadem quoque lingua nus dicitur sensus. Quod utrumque junctum adonnus, id est suavitas sensus, exprimitur. Nomen autem monasterii Andainus. Nonne ita sonat quasi graece dicatur Andonus? [...] Hoc ergo graecum Adonnus, id est suavitas sensus, hujus loci vocabulo quod dicitur Andainus, ut sono ita significatione congruit, scilicet quia ille locus suavitate aquarum ubertim irrigatus fecundatur. Recte enim suavitatis nomine irrigatio designatur, quia quando solum rigatur, ideo agitur ut dulcedine humoris fructus excrecat radicati germinis (Ibid., p. 618-619).*

(74) *Locum ipsum pristino vocabulo, id est Andainam, censuit vocitandum, quod a fonte, quem illo praediximus derivari, in sui primordio sumpserat. Non immerito itaque hic locus ita praordinatus eligitur, qui ymaginaria significatione, id est, situ et nomine, quo Andainus, id est, irrigatio aquae vocatur, quae in eo gerenda erant, apte praefigurasse noscitur (Vita sancti Berregisi abbatis, op. cit., § 21, p. 528).*

(75) *Ibid.*, § 22, p. 528.

(76) *Ibid.*, § 22, p. 528.

développées dans des sources contemporaines liées à l'abbaye de Gorze, dont Frédéric, l'auteur présumé de la *Vita*, avait été prier (77).

La *Vita* – avec son ajout que nous venons d'analyser – se révèle riche en références directes à l'environnement hubertin. Toutefois, le « filtre symbolique » typique des sources hagiographiques implique que l'on ne peut, sans plus de précautions, prendre ces informations au pied de la lettre. L'insistance sur la sylve et l'eau est fréquente dans ces récits parce que ce milieu et cet élément ont une place importante dans la symbolique chrétienne (78). La sylve permet de fuir le monde. Elle offre un abri hospitalier ou, au contraire, sous ses aspects les plus sauvages, elle permet de mettre à l'épreuve la foi de l'homme de religion. Le ciel étant, *de facto*, inaccessible aux vivants, c'est hors du monde, loin du *mundus*, dans le « désert », que le moine se rapprochait de l'esprit et du divin (79). La sylve est le désert des ermites de l'Occident médiéval et il n'est pas étonnant de constater que l'auteur de la *Vita* insiste sur cet aspect (80). L'eau tient également une place importante dans les récits hagiographiques. Certains saints offrent une nouvelle sacralité aux eaux qui font l'objet d'un culte païen et d'autres peuvent faire jaillir des sources (81). On remarquera cependant la place originale que prend l'eau dans la *Vita*, en lien avec les pâtures, les prés et l'irrigation. Ces éléments sont fortement développés et renvoient indéniablement, quoiqu'ils ne mentionnent pas directement cette activité, à l'élevage (82). La sylve délimitée par Pépin se présente d'ailleurs également d'abord comme un espace propice à l'élevage. L'insistance sur cette activité est pour le moins surprenante.

La thématique pastorale est fréquemment évoquée dans la symbolique chrétienne autour des rapports de protection et de confiance entre le berger et son troupeau. L'activité productive en tant que pratique économique pouvant générer de la richesse ou des aliments est par contre rarement abordée. Ce sont la culture de céréales dans l'*infield* ou de la vigne qui apparaissent comme les activités de première importance, symboliquement intéressantes

(77) Voir Peter Christian JACOBSEN, *Miracula s. Gorgonii. Studien und Texte zur Gorgonius-Verehrung im 10. Jahrhundert*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung, 2009 (Studien und Texte, 46), p. 115, n. 47.

(78) F. GUIZARD-DUCHAMP, *Les terres du sauvage*, *op. cit.*, p. 70-71.

(79) Alain GUERREAU, « Structure et évolution des représentations de l'espace dans le Haut Moyen Âge Occidental », dans *Uomo e spazio*, *op. cit.*, p. 100-101.

(80) Voir, entre autres : Jacques LE GOFF, « Le désert-forêt dans l'Occident médiéval », dans *Un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1999 (Quarto), p. 495-510 ; Maria-Elisabeth BRUNERT, *Das Ideal der Wüstenaskese und seine Rezeption in Gallien bis zum Ende des 6. Jahrhunderts*, Münster, Aschendorff, 1994 (Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinerordens, 42) ; Stéphane LEBECQ, « The Role of the Monasteries in the Systems of Production and Exchange of the Frankish World between the Seventh and the Beginning of the Ninth Centuries », dans Inge Lyse HANSEN & Chris WICKHAM, éd., *The Long Eight Century. Production, Distribution and Demand*, Leiden-Boston-Cologne, Brill, 2000 (The Transformation of the Roman World, 11), p. 127 et F. GUIZARD-DUCHAMP, *Les terres du sauvage*, *op. cit.*, p. 175-176 et 208-211.

(81) *Ibid.*, p. 182-184.

(82) Georges Despy avait déjà attiré l'attention sur ce point (G. DESPY, « Questions sur les origines », *op. cit.*, p. 246).

pour les « mangeurs de céréales » que sont les moines<sup>(83)</sup>. L'élevage, quant à lui, est peu évoqué. Ce schéma habituel est inversé dans la *Vita Berregisi*, où il est seulement question de champs et de vignes lorsque l'auteur évoque la « refondation » par l'évêque Walcaud en 817<sup>(84)</sup>. À bien y regarder, cette unique mention renforce d'ailleurs encore l'aspect strictement pastoral du site monastique. En effet, le texte rapporte que l'évêque veilla à augmenter les possessions des moines en leur offrant des champs et des vignes dont on doit considérer qu'ils ne se trouvaient pas à Saint-Hubert même. Les seuls champs mentionnés dans le texte sont donc éloignés du site monastique. Il est légitime de se demander si cette approche découle d'une sensibilité personnelle de l'auteur à l'activité d'élevage ou s'il s'agit de l'expression d'une spécificité économique du site. En suivant l'hypothèse d'Alain Dierkens, qui pense pouvoir identifier un oblat et abbé hubertin comme auteur de la *Vita*, on peut tout à fait considérer qu'une connaissance du site et d'activités productives particulières animait la plume qui rédigea cette source. Je reviendrai sur cette question dans la conclusion.

Le point le plus intéressant de la *Vita* est sans doute l'effort fourni par l'auteur pour décrire le *locus* monastique en intégrant divers aspects. Précisant d'abord qu'il s'agit d'un lieu choisi par Dieu, d'un *transitus* entre le ciel et la terre, il insiste ensuite sur l'isolement de ce site en plein *saltus* ardennais. Enfin, en évoquant l'eau, l'irrigation et la croissance des pâtures et des prés, il parvient à rendre compte à la fois de la prédestination du lieu, de son caractère métaphorique et exemplaire, ainsi que de ses traits hospitaliers et agréables. Dans ces lignes, le site semble isolé mais aussi riche et fertile. En somme, il semble parfaitement adapté à accueillir une activité monastique.

#### *Le Liber secundus des Miracula sancti Huberti (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)*

Il est, pour l'instant, malaisé de dater précisément ce second volet des Miracles de saint Hubert. Probablement rédigé par différents moines, il présente des strates hétérogènes de récits miraculeux datés du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Certains éléments permettent de dater précisément un paragraphe, mais seule une étude approfondie prenant également en compte des aspects stylistiques permettrait de préciser la composition du texte. Il ne peut être question de tenter une telle étude ici, nous nous en tiendrons à fixer autant que possible un cadre chronologique. Deux récits datant probablement de la fin du IX<sup>e</sup> ou de la première moitié du X<sup>e</sup> siècle évoquent des miracles advenus dans une localité éloignée dépendant de l'abbaye (Terwagne, à 50 kilomètres

(83) Voir Stéphane BOULC'H, « Le repas quotidien des moines occidentaux du Haut Moyen Âge », dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, t. 75/2, 1997, p. 296-301. Ludolph KUCHENBUCH avait déjà souligné que les *Konsumnormen* bénédictines étaient centrées sur le pain, les fruits, les légumes, les volailles et le vin (voir la règle de saint Benoît, chap. 39 et 40). Ludolph KUCHENBUCH, « Probleme der Rentenentwicklung in den klösterlichen Grundherrschaften des frühen Mittelalters », dans Willem LOURDAUX & Daniel VERHELST, eds, *Benedictine Culture 750-1050*, Louvain, Leuven University Press, 1983 (*Mediaevalia Lovaniensia*, I, XI), p. 163).

(84) *Tam in aedificiorum vastissima ac nobilissima quam in agrorum, vinearum, servorum obsequentium ac rerum necessarium varietate et quicquid illic competebat, praestantissima augmentatione excellentissime nobilitatum decenti honore decoravit (Vita sancti Berregisi abbatis, op. cit., § 20, p. 527).*

de Saint-Hubert)<sup>(85)</sup>, indiquant que les moines obtenaient de l'information grâce à leur réseau de domaines et aux infrastructures de circulation qui y étaient liées<sup>(86)</sup>. Dans cette même tranche chronologique des *Miracles* sont citées deux localités, situées par rapport à Saint-Hubert. Luchy, éloignée de dix-sept kilomètres du monastère, est considérée comme « assez proche » (*satis contigua*)<sup>(87)</sup> alors qu'Arville, à un peu moins de cinq kilomètres, est qualifiée de « voisine », « limitrophe » (*finitima*)<sup>(88)</sup>. Bien que cet épisode soit peut-être imaginaire, le paragraphe évoquant la fuite de la communauté face à la menace normande livre une information du plus haut intérêt sur la capacité des moines à se représenter leur domaine foncier dans l'espace<sup>(89)</sup>. Après avoir appris la présence des Normands, les moines, pris de crainte, décidèrent de fuir. « Ayant pris le corps précieux de leur patron, ils tentèrent de rejoindre celle de leurs possessions qui était la plus éloignée, soit la *villa* d'Évergnicourt, en Champagne, soit celle de Lieser en Moselle »<sup>(90)</sup>. Ces deux localités sont situées à près de cent vingt kilomètres de l'abbaye. À en croire le seul document donnant un aperçu des possessions hubertines au IX<sup>e</sup> siècle, il s'agit effectivement, et de loin, des deux domaines les plus éloignés de Saint-Hubert<sup>(91)</sup>. Que l'épisode rapporté soit vrai ou non, il montre que les moines ont une idée relativement précise de l'étendue spatiale de leur patrimoine.

Le chapitre 15, évoquant probablement des événements de la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, rapporte quelques éléments de premier intérêt concernant l'environnement forestier de l'abbaye<sup>(92)</sup>. Les deux frères Théodéric et Aleran, qui exerçaient la charge comtale en Ardenne, chassaient souvent. Ils avaient établi un certain Jammenoldus comme responsable de la chasse (*praepositus venatorum*)<sup>(93)</sup>. Or, ce dernier parcourait fréquemment la sylve des moines située autour du monastère (*ecclesiasticos saltus circa monasterium*) sans jamais prendre de gibier<sup>(94)</sup>. Il fit alors la promesse à ses chasseurs que s'il parvenait à capturer une bête, il la remettrait en don à saint Hubert lorsqu'ils sortiraient de la sylve. Cette occasion lui fut offerte lorsqu'il leva un grand

(85) *Miracula Sancti Huberti saec. IX-XI, op. cit.*, chap. 10 et 11, p. 824 et 825.

(86) Un miracle probablement rédigé au XI<sup>e</sup> siècle nous apprend que des charrois assuraient la circulation du vin vers Saint-Hubert à partir de Lieser, une localité située sur la Moselle, à près de 120 kilomètres de distance (*Ibid.*, chap. 23, p. 828).

(87) *Ibid.*, chap. 14, p. 825.

(88) *Ibid.*, chap. 16, p. 825.

(89) *Ibid.*, chap. 18, p. 826. Cette analyse du passage a été élaborée avec Alain Dierkens dans le cadre du séminaire d'histoire médiévale de l'Université Libre de Bruxelles, consacré, durant l'année académique 2009-2010, à « La présence normande entre Seine et Rhin ».

(90) *Assumpto pretioso corpore sui patroni, remotiora loca suae possessionis, vel Campaniae villam Evermeicurtem, vel Mosellensem Lisuram adire tentabant* (*Ibid.*, chap. 18, p. 826).

(91) Il s'agit de la fameuse charte de l'évêque de Liège Walcaud, datant de 817 (G. KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert, op. cit.*, p. 4-7). La possession la plus éloignée après Evergnicourt et Lieser est Vivegnis, au nord de Liège, à un peu moins de quatre-vingts kilomètres de Saint-Hubert. Sur la charte et l'état du temporel qu'elle consigne, voir S. TANGE, « La formation d'un centre économique », *op. cit.*, p. 678-683.

(92) *Miracula Sancti Huberti saec. IX-XI, op. cit.*, chap. 15, p. 825.

(93) *Ibid.*, chap. 15, p. 825.

(94) *Ibid.*, chap. 15, p. 825.

sanglier. Celui-ci, après avoir pris la fuite, s'immobilisa dans un endroit retiré, peu éloigné du monastère, « quasiment comme s'il se donnait lui-même au saint ». Lorsque le responsable de la chasse s'avança avec les siens, hilare et sûr de sa capture, il revint sur son serment, déclarant qu'il rapporterait cette prise à son maître et qu'il laisserait un plus petit sanglier au saint. L'animal, « comme s'il avait été indigné d'être retiré au saint », renversa la meute des chiens et s'enfuit, semant la confusion parmi les chasseurs. L'auteur de cette partie des *Miracles*, qui écrivait probablement au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle, souligne ensuite que c'était une coutume ancienne des Grands ardennais que de remettre tous les ans les prémices et la dîme de leur chasse à saint Hubert parce que ce dernier, avant de renoncer à la vie séculière, avait chassé. D'après les *Miracles*, toute l'activité cynégétique des nobles des environs (*vicinis nobilibus*) s'inscrivait sous son patronage<sup>(95)</sup>. Nous reviendrons sur ces éléments. Retenons pour l'instant que l'espace forestier entourant l'abbaye (*circa monasterium*) était perçu comme une sylve appartenant aux moines (*ecclesiasticos saltus*) mais que des laïcs y étaient admis pour la chasse.

Un autre épisode intéressant nous est rapporté dans cette partie des *Miracles* datant vraisemblablement du <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle<sup>(96)</sup> : une troupe ennemie (*hostilis expeditio*) traversant le comté d'Ardenne s'arrêta à Arville, une localité située à cinq kilomètres de Saint-Hubert, à l'intérieur même du « cercle forestier » entourant le monastère au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle. Les chevaux de ces hommes détruisirent les pâtures des habitants et ceux-ci furent affligés par la perte de l'espoir de pouvoir nourrir leurs propres animaux<sup>(97)</sup>. Les guerriers firent par ailleurs irruption dans leurs maisons (*effractis domibus*) et volèrent leurs réserves (*victualia rapuerunt*). Cet épisode dramatique montre l'importance des prés de fauche et/ou des pâtures dans un terroir déjà orienté, au moins partiellement, vers l'élevage, ainsi que la nécessité de prévoir des réserves dans le cadre de la *domus* paysanne.

#### *La Vita Theoderici abbatis Andaginensis (1091-1098)*

Ce récit, évoquant la vie de l'abbé Thierry 1<sup>er</sup> (1055-1086) n'offre pas de descriptions directes de l'environnement de Saint-Hubert. Tout au plus l'auteur évoque-t-il deux grands thèmes habituels de la pensée médiévale des environnements monastiques : d'une part, la montée de l'inculte comme symbole du déclin et, d'autre part, le désert-refuge. L'idée que l'« inculte » ou le « sauvage » croît au détriment de l'espace « humanisé » dans les périodes de relâchement de la rigueur religieuse est implicite dans le paragraphe évoquant les travaux de restauration de Thierry à Saint-Hubert<sup>(98)</sup>. Le thème de la retraite dans le désert est évoqué lorsque l'auteur fait appel à des récits hagiographiques, aux passions, miracles et aux textes qui concernent les

(95) G. KURTH, « Les premiers siècles », *op. cit.*, p. 79-80. De manière générale, sur la chasse à proximité de Saint-Hubert, voir Alain DIERKENS, « Le cerf, le sanglier, le porc et le loup. Saints et animaux dans quelques textes hagiographiques de l'Ardenne médiévale », dans *Bestiaire d'Ardenne. Les animaux dans l'imaginaire des Gallo-romains à nos jours*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2006, p. 81-82.

(96) *Miracula Sancti Huberti saec. IX-XI, op. cit.*, chap. 16, p. 825.

(97) *Cum equis immissis immoderatus prata vastarent, et incolae spem alendorum animalium se amittere dolent (Ibid., chap. 16, p. 825).*

(98) *Vita Theoderici abbatis Andaginensis, op. cit.*, chap. 22, p. 49-50.

hommes qui « fuyant toute cohabitation de la société mondaine, de corps et d'esprit, vivent dans des lieux déserts avec les bêtes et les oiseaux »<sup>(99)</sup>. Un autre épisode de la *Vita* révèle cette proximité dans le contexte hubertin. Thierry s'était isolé la nuit dans l'abbatiale afin de prier. Le diable prit l'aspect d'un cervidé et apparut à l'abbé pour le distraire de ses prières. Dans un premier temps, Thierry ne fut pas surpris. Il crut en effet que cet animal provenait de la sylve à proximité du monastère et qu'il était arrivé par une entrée laissée ouverte par distraction<sup>(100)</sup>. On perçoit dans cet épisode toute la proximité qui existait entre le monastère et les espaces forestiers qui l'entouraient.

La *Vita* rapporte également la construction ou la nouvelle consécration de l'église Saint-Gilles-au-Pré<sup>(101)</sup>. Cet édifice, probablement construit autour de 1050, révèle le développement progressif de l'agglomération laïque de Saint-Hubert dans un contexte rural. Le toponyme *Aux prés* indique que cette église fut construite à proximité des pâtures, situation que l'on peut encore clairement observer à l'aide de la carte de Ferraris et qui se déduit également d'un passage d'une source médiévale, la « liste des bienfaiteurs » de l'abbaye. Cette liste consigne des donations effectuées au profit de l'abbaye du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>(102)</sup>. L'une d'entre elles, dont la datation est peu aisée, concerne deux prés de fauche et une maison situés dans le *vicus Sancti Aegidii*<sup>(103)</sup>.

#### *Le Cantatorium (1098-1106)*

La chronique de Saint-Hubert, dite *Cantatorium*, a probablement été rédigée au début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>(104)</sup>. Elle évoque rapidement la fondation et les actions de Walcaud pour se concentrer essentiellement sur les abbatiats de Thierry I<sup>er</sup> (1055-1086) et Thierry II (1086-1124?). Cette source, œuvre d'un moine hubertin bien informé – que Karl Hanquet a identifié comme Lambert le Jeune – est extrêmement riche et d'un intérêt certain pour notre propos.

Le *Cantatorium* rapporte l'épisode de fondation en reprenant partiellement la *Vita Bergeysi* et en innovant sur d'autres passages. L'auteur désigne le site par les expressions scripturaires *vaste solitudinis* et *silvestrem solitudinem*<sup>(105)</sup>

(99) *Ibid.*, chap. 1, p. 37.

(100) *Ibid.*, chap. 19, p. 48.

(101) *Ibid.*, chap. 22, p. 50. À ce sujet, voir Andrée DESPY-MEYER, « L'église de Saint-Gilles-au-Pré et la naissance d'une bourgade à Saint-Hubert au XI<sup>e</sup> siècle », dans *Cahiers d'histoire de Saint-Hubert d'Ardenne*, t. 1, 1977, p. 39-44.

(102) La plus ancienne mention datable évoque une donation effectuée par la comtesse Richilde en 1082 (comparer Frédéric Auguste Ferdinand Thomas DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg recueillis et publiés pour la première fois par le baron de Reiffenberg*, t. 8, Bruxelles, M. Hayez imprimeur, 1848 (Collection de chroniques belges inédites), p. 55 et *La Chronique de Saint-Hubert*, *op. cit.*, § 52, p. 124) et la plus récente concerne l'achat de la moitié de l'avouerie de Chauvency par l'abbé Henri d'Almonsée dont l'abbatiate s'étend de 1364 à 1372/73 (comparer DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir*, *op. cit.*, p. 61 et A. DESPY-MEYER & P.-P. DUPONT, « Abbaye de Saint-Hubert », *op. cit.*, p. 54-55).

(103) *Guilhelmus Copen legavit nobis duas falcatas prati et unam domum in vico Sancti Aegidii* (DE REIFFENBERG, *Monuments pour servir*, *op. cit.*, p. 53).

(104) *La Chronique de Saint-Hubert*, *op. cit.*, p. 1-XV.

(105) *Ibid.*, § 1, p. 3-5. À ce sujet, voir M. E. BRUNERT, *Das Ideal der Wüstenaskese*, *op. cit.*, p. 213-217.

et reprend l'épisode de la chartre tombée du ciel en le développant. Il ajoute ainsi les limites du territoire concédé par Pépin à Béréglise. Godefroid Kurth avait proposé que cet ajout avait été inséré à partir de la fausse chartre de donation de Pépin, dont l'historien plaçait la rédaction au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Le territoire ainsi délimité ne refléterait pas nécessairement les limites de la donation de Pépin mais l'état du domaine central hubertin au moment de la rédaction du faux<sup>(106)</sup>. Depuis, Georges Despy a démontré que cette filiation devait être inversée<sup>(107)</sup>. L'auteur du *Cantatorium* a ajouté les limites de la terre de Saint-Hubert à son époque et le faux a été rédigé à partir de son œuvre au siècle suivant. Ce faisant, nous disposons d'une description des limites du domaine hubertin à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Elle se présente de la façon suivante : « du côté méridional, *inter divisiones* ; du côté oriental, *Mollem Campellum* (Mochamps) ; du côté septentrional, entre *Campilonem* (Champlon) et *Haletum* (les Halleux) *Ferreum Montem* (?) ; entre *Nasaniam* (Nassogne) et *Awanam* (*Awenne*), *Tabule Fontanam* (?) ; à l'Occident, la *rupem Sulmoniensem* (Roche de Smuid) et le *fluvium Lunnam* (ruisseau de Lomme) »<sup>(108)</sup>.

La description par points cardinaux successifs énumérés selon un mouvement giratoire est typique des descriptions de limites à l'époque médiévale et répond à une logique spatiale absolument transparente<sup>(109)</sup>. Godefroid Kurth et Georges Despy ont proposé des identifications des différents toponymes énumérés dans le texte. Elles ne posent pas vraiment problème, à l'exception d'*Inter divisiones* au Sud. On hésite à identifier *Mollem Campellum* à la localité actuelle de Mochamps, qui est située au nord-est de Saint-Hubert, mais Godefroid Kurth a repéré un lieu-dit Mochamps à Saint-Hubert même, à l'est de la localité. Si *Ferreum Montem* ne nous est pas connu, on sait que les hauteurs situées entre Les Halleux et Champlon ont accueilli des activités sidérurgiques et il est probable que l'une des collines de la région ait porté ce nom. Il en va de même pour *Tabule Fontanam*, qu'il n'est pas possible de

(106) L'auteur du faux a probablement « fait un usage, d'ailleurs légitime de la conjecture. Les limites qu'avait de son temps le domaine de Saint-Hubert, il a supposé tacitement qu'elles remontaient à la donation de Pépin de Herstal, et il a parlé en conséquence » (G. KURTH, « Les premiers siècles », *op. cit.*, p. 12).

(107) GEORGES DESPY, « Le diplôme de Pépin II du 13 novembre 687 pour l'abbaye de Saint-Hubert est-il vrai ou faux ? », dans *Hommage au Professeur Paul Bonenfant (1899-1965). Études d'histoire médiévale dédiées à sa mémoire*, Wetteren, Universa, 1965, p. 1-17.

(108) *La Chronique de Saint-Hubert*, *op. cit.*, § 1, p. 4.

(109) Voir, pour d'autres exemples d'« itinéraires » servant à la description de territoires et des tentatives d'analyse théorique : Jean-Pierre DEVROEY, « L'espace des échanges économiques. Réseaux d'échanges et systèmes de communications dans le monde franc au IX<sup>e</sup> siècle », dans *Uomo e spazio nell'Alto Medioevo*, *op. cit.*, p. 384-388 ; Laurent FELLER, « Décrire la terre en Italie centrale au Haut Moyen Âge », dans *Le village médiéval*, *op. cit.*, p. 496 ; N. SCHROEDER, « *In locis vaste solitudinis* », *op. cit.*, p. 26-28 ; ID., « *Villa, ban, court et mairie*. Formation et définition des frontières locales dans les seigneuries de l'abbaye de Stavelot-Malmedy (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) », à paraître dans les actes du cycle de journées d'études « Frontières et limites », session 3, Poitiers, 23 octobre 2009 : *La formation et la définition des frontières (paroisses, communautés d'habitants)*, sous la direction de Stéphane Boissellier ; Jean-Pierre DEVROEY & Michel LAUWERS, « L'« espace » des historiens médiévistes. Quelques remarques en guise de conclusion », dans *Construction de l'espace au Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 448-452.



localiser actuellement mais qui devait être l'une des nombreuses sources qui prennent naissance entre Nassogne et Awenne. Seule la limite méridionale pose donc problème. En effet, à la suite de Godefroid Kurth, Georges Despy chercha en vain un « lieu appelé *inter divisiones* », considérant qu'il devait s'agir, comme dans les quatre autres cas, d'un toponyme disparu à l'heure actuelle<sup>(110)</sup>. J'aurais cependant tendance, en tenant compte des informations concernant l'occupation du sol à l'époque médiévale et moderne, à traduire ces deux mots en renonçant à y voir un toponyme. *Inter divisiones* peut parfaitement signifier « entre les bornes », « entre les limites ». L'analyse du peuplement gallo-romain et des cartes de l'extension forestière au XVIII<sup>e</sup> siècle menées précédemment montrent que seule la région méridionale était cultivée et dépourvue de forêts. Les nombreuses donations attestées du IX<sup>e</sup> au début du XII<sup>e</sup> siècle dans cette zone montrent que Saint-Hubert y partageait le sol avec d'autres seigneurs laïques, ecclésiastiques, voire des alleutiers de moindre rang<sup>(111)</sup>. Commencer la délimitation en passant « entre les limites/les bornes » reviendrait donc à tracer un parcours dans un terroir cultivé, ouvert, parcellisé et aux mains de plusieurs propriétaires fonciers différents. La formulation que nous rencontrons dans le *Cantatorium* n'offre pas de précisions suffisantes pour retracer les limites exactes lorsqu'on ne dispose que du texte, mais il est probable que des moyens d'enquête oraux et la présence de bornes sur le terrain permettaient de compléter l'information allusive de l'écrit. À l'Est, au Nord et à l'Ouest, en forêt, quatre points de repère suffisaient à marquer l'espace. Ces zones sont soumises à une culture extensive, nécessitant des limites moins nettes. La ligne droite joignant deux points de repère ou le tracé du chemin utilisé lors d'une déambulation pour lier deux lieux-dits au milieu de la sylve, suffisent amplement dans cet espace. Arrivé au Sud-Ouest, le ruisseau de Lomme offre une excellente limite. La description des « frontières » du domaine hubertin au XI<sup>e</sup> siècle se présenterait donc comme synthétique, rationnelle et adaptée aux réalités environnementales et sociales.

Il ressort de ces observations qu'au début du XII<sup>e</sup> siècle, la vallée de Saint-Hubert était encadrée par des zones boisées à l'Est, à l'Ouest et au Nord, alors que le Sud présentait un paysage plus ouvert. D'autres mentions confirment cette impression et nous informent même sur les formes d'exploitation des « incultes ». Ainsi, le *Cantatorium* nous apprend qu'en 1086, l'abbé Thierry quitta le prieuré de Prix afin de rejoindre Saint-Hubert. Lorsqu'il s'approcha du monastère, afin d'éviter des mouvements de foule, il passa par le ruisseau de Lomme, dans une prairie entourée de bois<sup>(112)</sup>. Cette indication confirme que – comme au XVIII<sup>e</sup> siècle – les versants escarpés de la vallée de la Lomme étaient boisés et incultes alors que le

(110) G. DESPY, « Questions sur les origines », *op. cit.*, p. 247.

(111) En 817, donation par Walcaud à Bras et Vesqueville (G. KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, *op. cit.*, p. 6) ; en 841, donations à Bonnerue et Bougnimont par le comte Eudes (*Ibid.*, p. 9) ; vente de Chevigny en 1071/84 par la comtesse Richilde de Hainaut (*Ibid.*, p. 37-38 et 57-59) et donation de Bras en 1082 par l'évêque de Liège (*Ibid.*, p. 56-57).

(112) *Cum vero in crastino circa horam nonam appropinquaret monasterio, divertit super Lumniam fluvium in quodam circumjacentis silve prato, ne quis fieret pro eo popularis plactus aut tumultuatio* (*La Chronique de Saint-Hubert*, *op. cit.*, § 53, p. 126).

fond de vallée était constitué de prés. Dans un autre passage du texte, il est question d'une chênaie située à proximité du monastère<sup>(113)</sup>. Enfin, l'auteur du *Cantatorium* rapporte que des chariots chargés de provisions et se dirigeant vers le monastère furent attaqués sur un chemin dans une sylve à proximité de Grupont<sup>(114)</sup>. À en croire la carte de Ferraris, il y avait effectivement de nombreux chemins sylvestres entre cette localité et l'abbaye. Les chariots usurpés appartenaient à l'évêque de Liège Otbert, qui était en séjour à Saint-Hubert. Il prit peur en apprenant cette attaque et s'enfuit par des chemins détournés, croyant que des ennemis étaient en embuscade dans les sylves entourant le monastère.

Au sujet des usages dans ces espaces incultes, l'auteur du *Cantatorium* rapporte que le duc Frédéric de Basse-Lotharingie ne respectait pas l'ancienne tradition qui consistait à offrir à saint Hubert les prémices de la chasse effectuée chaque année en Ardenne<sup>(115)</sup>. Cette coutume a déjà été évoquée dans le second livre des *Miracles* de saint Hubert. Le *Cantatorium* précise qu'après avoir été informé de cette tradition, Frédéric s'y conforma dévotement, ainsi que Godefroid le Barbu qui, un jour, aurait offert cinq cerfs avec leur peau et un loup encore vivant à l'église. La chasse était donc une importante activité sur les plateaux boisés surplombant Saint-Hubert au Nord. Si elle n'était pas pratiquée directement par les moines, les Grands lotharingiens impliquaient ceux-ci par leurs donations.

Une anecdote datée de 1103 révèle d'autres usages des espaces incultes<sup>(116)</sup>. En cette année, Bovon, châtelain de Mirwart, se révolta contre l'abbé Wirède. Avec violence, il s'empara des « revenus de la sylve » (*redditibus silve*) appartenant à Saint-Hubert, détruisit les essarts des paysans (*sartis rusticorum*) qui avaient été faits sans son consentement et emprisonna les pêcheurs du monastère chargés d'aller prendre du poisson dans la Lomme. Ce passage évoque l'importance productive des incultes séparant le château de Mirwart de l'abbaye. Lorsqu'on parcourt, en partant de Saint-Hubert, l'espace qui s'étend entre ces deux sites – soit neuf kilomètres à vol d'oiseau –, on traverse dans un premier temps les finages de Lorcy et Arville. Tout comme Saint-Hubert, ces deux localités sont implantées dans un fond de vallée riche en pâtures, entourées d'une auréole de terres arables et séparées entre elles par la lande. Elles appartiennent à l'« essart de Saint-Hubert », ce territoire ouvert, considéré comme la donation primitive de Pépin et dans lequel les moines étaient les seuls seigneurs. Au-delà s'étendent les landes et l'arc de sylves hubertin. Mirwart, château établi

(113) *Postera die dispositis per loca oportuna custodiis, primo adhuc mane, in querceto quod imminet monasterio descendit* (*Ibid.*, § 80, p. 199).

(114) *Ibid.*, § 72, p. 174-175.

(115) *Ibid.*, § 58, p. 132-133.

(116) *Anno autem Incarnati Verbi millesimo centesimo tertio, Bovo castellanus Mirvoldensis, qui videbatur in talibus amicissimus mense amicis, adversus ecclesiam et Wire dum insurrexit. Nam violenter pervasis quibusque redditibus silve, qui eatenus erant ecclesie, vastatis etiam sartis rusticorum, eo quod illa sine suo permissu fecissent, piscatores quoque ecclesiasticos ad Lumnam transmissos, missis apparitoribus cepit, et in castro custodie mancipavit* (*Ibid.*, § 93, p. 240).

sur un éperon surplombant la Lomme<sup>(117)</sup>, se trouvait à la lisière extérieure de cet espace boisé qu'il partageait probablement avec les moines. La carte au 20.000<sup>e</sup> de 1880 de l'Institut Géographique National permet en effet d'identifier, au nord du monastère, une portion de sylvie dite *Bois de Saint-Hubert* et séparée de Mirwart par le *Bois de Saint-Michel*. Le prieuré de Mirwart comportait une église dédiée à l'archange<sup>(118)</sup>. Ce toponyme confirme donc – ainsi que le laissait entendre la description du « domaine primitif » offert par Pépin – que la limite occidentale entre les possessions hubertines et les seigneurs voisins passait en pleine sylvie. Cette observation permet de contextualiser l'épisode de 1103. En revendiquant les revenus et l'octroi des usages sur la Lomme et dans la sylvie au-delà de ses limites, le châtelain de Mirwart semble en effet s'être attaqué aux « frontières » qui le séparaient de la seigneurie monastique hubertine. Au-delà de l'importance politique d'un tel acte, qui visait assurément à manifester la puissance de Mirwart face à l'abbé, on devine d'importants enjeux économiques liés à la gestion des incultes. L'évocation des *sartis rusticorum* trouve un écho dans les deux toponymes *Sart aux navets*, entre le *Bois de Saint-Hubert* et le *Bois de Saint-Michel* et *Sart-aux-Pires*, près de Smuid. Ces *sartis* situés dans les bois sont probablement des espaces mis en culture temporairement par incendie<sup>(119)</sup>. Cette pratique, bien attestée dès le Bas Moyen Âge<sup>(120)</sup>, permettait de compléter, sans fumure supplémentaire, la faible production des rares *terres à champs* ardennaises. L'évocation de *redditibus silve* et de *sartis rusticorum* montre donc l'importance économique des usages dans la sylvie entourant le monastère et permet d'observer que leur appropriation – par l'intermédiaire des activités productives paysannes – était un enjeu de pouvoir pour les moines et les seigneurs voisins.

Le *Cantatorium* révèle par ailleurs le développement permanent des infrastructures monastiques et l'émergence progressive du bourg de Saint-Hubert au XI<sup>e</sup> siècle. En 1034, l'abbé Adélarde fit édifier un nouveau réfectoire des moines, des dortoirs et le quartier abbatial<sup>(121)</sup>. En 1064, on entreprit la reconstruction d'un cloître, des murs de la clôture monastique et d'une crypte<sup>(122)</sup>. La construction de l'église Saint-Gilles-au-Pré, que rapporte le *Cantatorium*<sup>(123)</sup>, a déjà été évoquée dans la *Vita* de Thierry. À partir de cet épisode, Andrée Despy-Meyer a mis en évidence le faisceau d'indices permettant de conclure à une croissance démographique et à un

(117) André MATTHYS, « Les châteaux de Mirwart et de Sugny, centres de pouvoirs aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles », dans J.-M. DUVOSQUEL et A. DIERKENS, eds, *Villes et campagnes au Moyen Âge*, op. cit., p. 465-473.

(118) G. KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, op. cit., p. 523 et 603 ; D. GUILLEAUME, *L'archidiaconé d'Ardenne dans l'ancien diocèse de Liège*, Liège, D. Cormaux, 1913, p. 438.

(119) Giovanni HOYOIS, *L'Ardenne et l'Ardennais : l'évolution économique et sociale d'une région*, t. I, Gembloux, J. Duculot, 1949, p. 108-118 ; Martine WILLEMS, *Vocabulaire du défrichement dans la toponymie wallonne*, t. I, Genève, Droz, 1997 (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, 266), p. 31-42.

(120) G. HOYOIS, *L'Ardenne et l'Ardennais*, op. cit., p. 110.

(121) *Edificavit refectorium fratrum cum dormitorio, edificavit cameram abbatis cum palatina domo* (*La Chronique de Saint-Hubert*, op. cit., § 5, p. 16).

(122) *Ibid.*, § 18, p. 46.

(123) *Ibid.*, § 18, p. 46.

développement économique de l'agglomération laïque de Saint-Hubert au XI<sup>e</sup> siècle<sup>(124)</sup>. Vers 1050, on construisit l'église Saint-Gilles-au-Pré et une nouvelle réglementation de la foire annuelle fut instaurée avec l'appui de la royauté en 1048<sup>(125)</sup>. Le *Cantatorium* rapporte ensuite un épisode qui témoigne de l'autonomisation croissante des habitants du lieu. En 1092, alors que l'abbé Thierry II avait été chassé par l'évêque Otbert et remplacé par Ingobrand, les *populares*, excédés, menacèrent de ne plus reconnaître le pouvoir abbatial, révélant ainsi une organisation communautaire à l'autonomie naissante<sup>(126)</sup>.

*L'apport des sources diplomatiques : la charte de 1152*

Le fait a été indiqué ci-dessus, les sources diplomatiques hubertines antérieures au XII<sup>e</sup> siècle sont relativement rares, un incendie ayant dévasté l'abbaye, archives comprises, en 1130<sup>(127)</sup>. De ce fait, on ne s'étonnera pas qu'un seul document, datant de 1152, retienne notre attention. Il s'agit de la donation par Henri, comte de Laroche, d'une chapelle située dans la forêt de Freyr, au nord du monastère<sup>(128)</sup>. Le document précise que deux moines ou clercs devront y être établis afin d'assurer le service divin et d'accueillir des pauvres et des pèlerins. Cet établissement deviendra un hospice, servant de relais dans ce grand espace boisé<sup>(129)</sup>.

La charte de 1152 fait également référence à des conflits portant sur des droits d'usage dans ces sylves. Afin d'apaiser ces tensions, une clause fut établie, rappelant que l'abbaye devait périodiquement nourrir, depuis la donation de Pépin, seize *forestarii*, un censorier, un cellerier et un pêcheur qui sont sous les ordres du comte de Laroche. La chronique manuscrite d'Adolphe Hapart, qui date du XVI<sup>e</sup> siècle, livre à ce sujet un passage plus précis et un peu contradictoire<sup>(130)</sup>. Godefroid Kurth a proposé que Hapart tira ses informations d'un document perdu : les Annales de Saint-Hubert<sup>(131)</sup>. Le texte nous apprend que lors de la dotation primitive, trente manses et une chapelle auraient été prévus par Pépin pour nourrir les forestiers. Dans l'ensemble, les indications portant sur cette obligation sont difficilement vérifiables car réparties dans une tradition peu cohérente. Un autre document donne cependant une information précieuse sur la question. Une liste des biens dont jouissait l'avoué de Stavelot – qui était, à cette époque, le comte de Laroche – et datant probablement de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, nomme des droits dans la sylve de Freyr<sup>(132)</sup>. Celle-ci serait donc une sylve

(124) A. DESPY-MEYER, « L'église de Saint-Gilles-au-Pré », *op. cit.*, p. 43-44.

(125) G. KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, *op. cit.*, p. 15-16.

(126) *La Chronique de Saint-Hubert*, *op. cit.*, § 70, p. 161.

(127) G. KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert*, *op. cit.*, p. IV-V.

(128) *Ibid.*, p. 115-116. Cet ermitage deviendra un hospice (*Ibid.*, p. 115-116, n. 2).

(129) Voir M. PAULY, *Peregrinorum, pauperum*, *op. cit.*, p. 60-62 et 120.

(130) *Tradidit etiam beato viro (Pipinus) mansos 30 cum capella de curte sua, conditione media quod ecclesia semel in anno in die Michaelis forestarios pasceret* (G. KURTH, « Les premiers siècles », *op. cit.*, p. 106).

(131) *Ibid.*, p. 106.

(132) *Hec sunt que ad advocatiam pertinent : [...] omnes qui morantur in banno silve de Freires debent obolum I per singulos ; attinet etiam villa que est de banno silve de Freires, que debet advocato servitium unius diei in unius noctis quando venatum vadit*

dans laquelle le comte de Laroche disposait de droits comme « rétribution » de la « charge publique » qu'était l'avouerie d'une abbaye royale<sup>(133)</sup>. Cette interprétation rejoint les informations sur la fondation de Saint-Hubert et permettrait d'expliquer que l'abbaye devait assurer une partie de l'organisation de la *silva*. Il semble hasardeux de vouloir à tout prix faire remonter l'obligation de subvenir aux besoins des forestiers à l'époque de fondation mais il reste probable que dès son origine, l'abbaye participa à cette gestion complexe. Dès lors, le droit aux prémices de la chasse et les tributs exigés des chasseurs que nous avons rencontrés dans les sources narratives les plus anciennes sont probablement des contre-parties s'inscrivant dans cette logique de reconnaissance d'un pouvoir « public » dans un cadre décentralisé passant par les établissements religieux et la haute aristocratie de rang comtal ou ducal.

### Conclusions

La présente recherche a été menée en confrontant des données matérielles (conditions environnementales, géographiques et sources archéologiques) et écrites (vies de saints, miracles, chroniques et chartes). Cette approche visait à mettre en évidence les conditions matérielles d'appropriation et d'organisation de l'environnement à partir du monastère. Par ailleurs, il s'agissait de révéler les représentations spatiales et cosmogoniques qui sous-tendent les récits analysés et/ou les phénomènes matériels observés. Plusieurs observations peuvent être formulées.

1) La légende de fondation de l'abbaye, telle qu'elle apparaît dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, nous apprend que le site est perçu comme un lieu choisi par Dieu, où les relations entre le ciel et la terre sont facilitées. De manière générale, les sources présentent Saint-Hubert comme un site adapté aux activités de la communauté.

2) Les *Miracles*, le plus ancien document écrit de ce dossier, décrivent un monastère doté de toutes les infrastructures permettant de répondre aux différentes fonctions du projet bénédictin (la prière, le logement des moines, l'accueil de pèlerins et de pauvres, ...). Par ailleurs, la même source révèle l'existence du marché de Saint-Hubert, dont l'importance économique sera abordée ci-dessous.

3) Différentes activités évoquées précédemment impliquent la circulation de personnes, de biens et d'informations autour du monastère. Les rédacteurs des *Miracles* – très certainement des moines – semblent par ailleurs disposer d'une certaine connaissance des localités environnantes et des domaines hubertins, même éloignés. Ils sont capables de les placer dans l'espace, relativement au centre monastique.

4) La plus ancienne source consultée souligne déjà le rôle central de l'eau à Saint-Hubert. Le monastère était en effet installé dans une vallée où

(Joseph HALKIN & Charles G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, t. 1, Bruxelles, Librairie Kiessling, 1909, p. 304).

(133) Voir la discussion chez H. MÜLLER-KEHLEN, *Die Ardennen im Frühmittelalter*, op. cit., p. 105-106.

de nombreuses sources prenaient naissance. Les moines ont dû établir des infrastructures de drainage et/ou de conduite de l'eau afin de subvenir aux nécessités du monastère, ainsi que l'archéologie l'a confirmé par quelques maigres indices antérieurs à l'an Mil. Par ailleurs, la *Vita Berregisi* et, dans une moindre mesure, le *Cantatorium* montrent que ces fonds de vallée inondables ont pu être affectés à la production de foin, situation bien attestée plus tard pour d'autres localités ardennaises et dans les régions voisines<sup>(134)</sup>. Le témoignage de la *Vita* laisse entendre que ces prés de fauche jouaient un rôle central dans l'image que les moines se faisaient de leur site monastique (voir ci-dessous, point 8).

5) Toutes les sources convergent par ailleurs pour indiquer qu'autour de Saint-Hubert s'étendaient des sylves. Le témoignage du *Cantatorium* confronté à la cartographie moderne permet d'affirmer qu'elles étaient disposées autour de Saint-Hubert et Arville en un arc de cercle au moins partiellement ouvert sur le Sud, dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle au plus tard. Les conditions environnementales permettent d'expliquer cette disposition et les vestiges du peuplement gallo-romain mènent à considérer que cette situation de peuplement est probablement plus ancienne. En effet, Saint-Hubert est installé à la limite septentrionale d'un terroir relativement fertile, dans une « poche » reliée uniquement par le Sud aux sols de meilleure qualité. Les peuplements gallo-romain et médiéval (qui a été hérité en grande partie par les époques postérieures) semblent s'être adaptés à cette situation en évitant les hauts plateaux humides septentrionaux. Saint-Hubert se présente indéniablement comme un site de contact entre plusieurs paysages dont l'anthropisation était contrastée (modèle intensif dans les *villae* du Sud et extensif dans les espaces boisés et les landes).

6) Les sylves hubertines étaient chargées de plusieurs significations sociales, quelque peu contradictoires. D'une part, elles remplissaient la fonction de « désert » pour les moines, qui vivaient effectivement à la limite du monde cultivé et revendiquaient ce projet comme identité. Jean Heuclin a montré qu'en Gaule du Nord, de nombreux ermitages du Haut Moyen Âge avaient été installés dans des milieux humides (vallée inondable, îles, marais) et/ou en forêt<sup>(135)</sup>. Saint-Hubert répond à ces deux caractéristiques. D'autre part, les sources révèlent l'intérêt économique de l'exploitation de la sylve dans le cadre d'activités d'élevage et de culture temporaire. Ces formes d'appropriation extensives impliquaient le recours à des intermédiaires paysans. Elle permettait donc d'affirmer son territoire et sa domination sociale sur les dépendants face aux autres seigneurs. Enfin, la gestion de la chasse, activité aristocratique par excellence, était partiellement déléguée au monastère (soit sur les propres terres de Saint-Hubert, soit sur des terres « publiques », dans le cadre de la *foresta* royale). Par un jeu de rituels plus ou moins codifiés,

(134) Voir G. HOYOIS, *L'Ardenne et l'Ardennais*, op. cit., p. 121-125 et Johnny DE MEULEMEESTER & Philippe MIGNOT, « Usage de l'eau en Ardenne: la question de l'origine des systèmes d'irrigation le long de l'Almache », dans *De la Meuse à l'Ardenne*, n° 36, 2004, p. 95-108. Voir également, pour une région proche, les pages éclairantes de Léopold GENICOT, *L'économie rurale namuroise au Bas Moyen Âge, 1199-1429*, t. 1, *La seigneurie foncière*, Namur, J. Duculot, 1943, p. 112-113.

(135) Jean HEUCLIN, *Aux origines monastiques de la Gaule du Nord. Ermites et reclus du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1988, p. 79-80.

l'activité cynégétique permettait d'entretenir les contacts entre les élites et les moines. La sylve hubertine apparaît donc comme un élément essentiel sur le plan de l'identité et de l'économie monastiques. Par ailleurs, ses usages, qui impliquent des mécanismes de protection, de soumission, de prédation ou d'alliance, participaient à la hiérarchisation de la société locale.

7) Avec les localités voisines d'Arville, Hatrival et Lorcy, soumises à la domination seigneuriale des moines, Saint-Hubert se présente comme un site de marge du point de vue écologique, dont l'organisation interne correspond à la localité ardennaise préindustrielle type<sup>(136)</sup>. Ces agglomérations sont implantées sur un cours d'eau naissant, ce qui les met à l'abri du vent et du froid des plateaux, assure l'accès à l'eau et permet d'entretenir des prés, extrêmement précieux en Ardenne<sup>(137)</sup>. Au-delà de la localité s'étendent de rares terres à champs, exigeant une fumure abondante. Ces finages, généralement insérés dans une vallée, sont entourés de landes et de sylvies. Les informations que nous révèlent les sources écrites hubertines du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle renvoient inmanquablement à ce modèle de peuplement et d'appropriation de l'environnement. La faible production céréalière, impliquant, dès l'époque de Walcaud, des revenus extérieurs<sup>(138)</sup>, la gestion de l'eau, notamment dans le but de créer des pâtures, l'omniprésence de la sylve et les mises en culture temporaires sont autant de caractéristiques mises en évidence par les sources consultées.

8) Un dernier point, soulevé dans la discussion mais rejeté en conclusion pour son aspect hypothétique, tient à la place éventuelle de l'élevage dans l'économie monastique hubertine dans la période envisagée. Par sa situation, l'abbaye semble avoir joui de deux ressources principales : les sylvies (point 5) et de vastes vallées inondables, idéales pour la production de foin (point 4). La céréaliculture était bien entendu possible sur une partie des terres à proximité immédiate de Saint-Hubert et Arville, ainsi que dans l'*ouffield*, par culture temporaire. Il faut également tenir compte des terres plus hospitalières au sud du monastère, même si une partie de ce terroir était aux mains d'autres seigneurs. Cependant, les sources analysées ici n'évoquent jamais ce dernier type de production, pourtant habituellement chargé d'une forte valeur symbolique. Par contre, l'importance des sylvies et des riches prés est soulignée à plus d'une reprise. La légende de la fondation précise que des parcours de païsson sylvestres furent octroyés aux moines et les paysans d'Arville s'affligent de la destruction de leurs pâtures, non des champs. Ces observations amènent à s'interroger sur l'éventualité d'une importante activité d'élevage à Saint-Hubert dès le x<sup>e</sup> siècle au plus tard.

Dans de nombreuses sociétés, dont le Haut Moyen Âge occidental, l'élevage souffre d'une image négative<sup>(139)</sup>. Par ailleurs, les interdits alimentaires bénédictins font plutôt des moines des « mangeurs de céréales », au

(136) G. HOYOIS, *L'Ardenne et l'Ardennais*, *op. cit.*, p. 103-129.

(137) Sur l'importance des prés et de leur *abissage*, *ibid.*, p. 121-125.

(138) Voir G. DESPY, « Questions sur les origines », *op. cit.*, p. 246 et S. TANGE, « La formation d'un centre économique », *op. cit.*, p. 681-683.

(139) Chris WICKHAM, « Pastoralism and Underdevelopment in the Early Middle Ages », dans ID., *Land and Power. Studies in Italian and European Social History, 400-1200*, Londres, British School at Rome, 1994, p. 121-124.

moins d'un point de vue symbolique<sup>(140)</sup>. L'élevage était considéré « tantôt comme un moyen d'accroître les biens du monastère et de faciliter l'*opus Dei*, tantôt, au contraire, comme un obstacle à l'idéal de pauvreté de ceux qui sont entièrement destinés à vaquer à Dieu »<sup>(141)</sup>. Pour ces raisons, la recherche a, de manière générale, peu insisté sur cette activité chez les bénédictins du Haut Moyen Âge et, selon une opinion fort répandue, c'est seulement chez les cisterciens que l'on voit « des moines qui soient de vrais éleveurs »<sup>(142)</sup>.

Cependant, il faut se demander si cette lecture n'est pas partiellement basée sur un biais documentaire. Il serait assurément inexact de considérer que dans les seigneuries monastiques l'élevage était une activité aussi répandue et développée que l'agriculture. Toutefois, la documentation peu loquace et un manque d'attention ont peut-être amené les historiens, focalisés sur la production céréalière, à sous-évaluer partiellement l'importance de l'élevage, des prés et des pâtures<sup>(143)</sup>. Adriaan Verhulst a pourtant démontré que dès les VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, Saint-Bavon et Saint-Pierre de Gand possédaient de grands troupeaux au nord de la localité et dans des marges côtières<sup>(144)</sup>. L'abbaye de Saint-Denis disposait de *marisci* consacrés à l'élevage dans cette même région littorale. L'abbaye de Prüm exigeait de ses tenanciers des porcs et des moutons sur pieds, du fumier et des tissus<sup>(145)</sup>. Werner Rösener a montré qu'au début du XI<sup>e</sup> siècle à Maursmünster, l'élevage était pratiqué dans des petites dépendances nommées *vaccariciae* et situées à proximité du domaine central de l'abbaye<sup>(146)</sup>. Chris Wickham a pu mettre en évidence une règle monastique galicienne comportant une directive – tout à fait exceptionnelle, il faut bien le reconnaître – à l'attention des moines chargés de la surveillance

(140) St. BOULC'H, « Le repas quotidien des moines », *op. cit.*, p. 296-301 ; Michel AUBRUN, « L'élevage pendant le Haut Moyen Âge, particulièrement dans les moyennes montagnes de la France centrale, d'après l'hagiographie et les statuts monastiques », dans ID., *Moines, paroisses et paysans*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2000, p. 198 et Frédérique AUDOIN-ROUZEAU, *Ossements animaux du Moyen Âge au monastère de La Charité-sur-Loire*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, p. 35-39.

(141) M. AUBRUN, « L'élevage pendant le Haut Moyen Âge », *op. cit.*, p. 193.

(142) *Ibid.*, p. 200.

(143) Voir Daniel Pichot, qui a insisté sur la sous-estimation générale de la place des prés et pâtures dans les systèmes de production au Moyen Âge : Daniel PICHOT, « L'herbe et les hommes : prés et pâturages dans l'Ouest de la France (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », dans Francis BRUMONT, éd., *Prés et pâtures en Europe occidentale. Actes des XXVIII<sup>e</sup>s journées Internationales d'Histoire de l'abbaye de Flaran 15 et 16 septembre 2006*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2008 (Flaran, 28), p. 45-64.

(144) Adriaan VERHULST, « Sheep-Breeding and Wool Production in Pre-Thirteenth Century Flanders and their Contribution to the Rise of Ypres, Ghent and Bruges as Centres of the Textile Industry », dans Marc DEWILDE, Anton ERVYNCK & Alexis WIELEMANS, éd., *Ypres and the Medieval Cloth Industry in Flanders : Archaeological and Historical Contributions. Ieper en de middeleeuwse lakennijverheid in Vlaanderen : archeologische en historische bijdragen*, Zellik, Instituut voor het Archeologisch Patrimonium, 1998 (Archeologie in Vlaanderen, 2), p. 33-35.

(145) L. KUCHENBUCH, « Probleme der Rentenentwicklung », *op. cit.*, p. 140.

(146) Werner RÖSENER, *Grundherrschaft im Wandel. Untersuchungen zur Entwicklung geistlicher Grundherrschaften im südwestdeutschen Raum vom 9. bis 14. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1991 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 102), p. 163.



des troupeaux<sup>(147)</sup>. Enfin, la belle étude de Kathleen Biddick sur l'abbaye anglaise de Peterborough montre non seulement que les établissements monastiques bénédictins pouvaient avoir des troupeaux importants mais surtout que cette partie de leur activité économique s'inscrivait dans une dialectique complexe, faisant intervenir la production céréalière, la consommation locale et le marché<sup>(148)</sup>. C'est sans doute dans cette perspective qu'il faudra envisager la question de l'élevage à Saint-Hubert.

Il serait en effet maladroit d'opposer trop fermement élevage et céréali-culture<sup>(149)</sup>. Les systèmes agraires anciens de l'Ardenne se caractérisaient, comme dans d'autres régions d'Europe<sup>(150)</sup>, par la présence de nombreux espaces d'*outfield* « vides » (ni labourés, ni ensemencés), opposés à l'*infield*. Ces incultes et les prairies naturelles, servant notamment à nourrir le bétail, y occupaient une place importante. L'élevage n'en était pas moins lié directement à la culture. Pour l'économie traditionnelle ardennaise, le bétail était un producteur d'engrais essentiel et il s'avérait indispensable pour le trait<sup>(151)</sup>. De manière générale, l'attelage jouait un rôle central dans l'organisation de la production sur la réserve seigneuriale et dans la hiérarchisation de la société paysanne du Haut Moyen Âge<sup>(152)</sup>. D'autre part, ainsi que l'a montré Helena Hamerow, d'autres « zones de marge » alto-médiévales, dont l'environnement se prêtait à l'élevage et rendait la production de céréales insuffisante, ont dû recourir aux marchés locaux<sup>(153)</sup>. Ceux-ci permettaient la vente des produits spécifiques « des milieux de marge » (dont le bétail pour les zones de landes) et l'achat des ressources indispensables faisant défaut localement. À défaut de preuves directes de ces échanges, Helena Hamerow insiste sur l'existence indubitable de surplus de production et sur la présence de lieux d'échange identifiés. Dans ce contexte, toute production de surplus a forcément dû amener à des échanges, dans lesquels le bétail prit une place de choix<sup>(154)</sup>. Un tel raisonnement pourrait être repris *mutatis mutandis* pour Saint-Hubert, qui accueillait un marché depuis la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle au plus tard. Une telle analyse doit évidemment tenir compte, ainsi que l'a montré Georges Despy, d'un contexte économique plus large et de l'arrivée

(147) Chr. WICKHAM, « Pastoralism and Underdevelopment », *op. cit.*, p. 142-143.

(148) Kathleen BIDDICK, *The Other Economy: Pastoral Husbandry on a Medieval Estate*, Berkeley, University of California Press, 1989. Voir, dans le même sens, Chr. WICKHAM, « Pastoralism and Underdevelopment », *op. cit.*, p. 152.

(149) Chris WICKHAM, « European Forests in the Early Middle Ages: Landscape and Land Clearance », dans ID., *Land and Power*, *op. cit.*, p. 197-198 ; J.-P. DEVROEY, *Économie rurale et société*, *op. cit.*, p. 119-124.

(150) Annie ANTOINE, « Prés, prairies et pâturage dans les systèmes agraires de la France de l'Ouest à l'époque moderne », dans Fr. BRUMONT, éd., *Prés et pâtures*, *op. cit.*, p. 205-206.

(151) G. HOYOIS, *L'Ardenne et l'Ardennais*, *op. cit.*, p. 121 et 127.

(152) L. KUCHENBUCH, « Probleme der Rentenentwicklung », *op. cit.*, p. 164 et J.-P. DEVROEY, *Économie rurale et société*, *op. cit.*, p. 119-124.

(153) Helena HAMEROW, *Early Medieval Settlements : the Archaeology of Rural Communities in North-West Europe, 400-900*, Oxford, Oxford University Press, 2002, p. 137. Voir également Chr. WICKHAM, « Pastoralism and Underdevelopment », *op. cit.*, p. 151-153.

(154) *Ibid.*, p. 128-129.

probable de céréales et de vin issus du domaine foncier hubertin<sup>(155)</sup>. Dans cette perspective, soulignons avec Claire Billen et Christian Dupont que les travaux de Chantal Zoller-Devroey sur Visé permettent d'observer que, dans les marchés locaux de l'espace mosan, « les céréales n'apparaissent pas explicitement dans les documents anciens concernant le commerce local [alors que] le bétail y semble fréquent et peu onéreux »<sup>(156)</sup>.

Les renseignements sur l'activité du marché de Saint-Hubert sont extrêmement rares avant le XIII<sup>e</sup> siècle. Roger Petit a insisté sur l'importance que prirent les foires rurales de l'espace luxembourgeois à partir des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, dans le cadre d'une « économie locale orientée de plus en plus vers un élevage en pleine expansion »<sup>(157)</sup>. Ses recherches montrent que si au XVI<sup>e</sup> siècle la localité est un « carrefour obligé des grands axes transversaux de l'Ardenne », dans cette région « peu favorisée, le bétail est [...] la seule richesse que les habitants de la Terre abbatiale peuvent apporter eux-mêmes dans le circuit des échanges »<sup>(158)</sup>. En effet, malgré de nombreux « efforts de mise en culture, l'économie ardennaise est restée à base pastorale. [...] Chétive, médiocre, resserrée entre d'étroites limites, la culture ne livre pas, même de loin, le grain nécessaire à la subsistance de la population. Aussi celle-ci porte-t-elle son effort principal sur le bétail. On l'élève, moins pour en consommer les produits ou même pour lui faire donner le lait et le beurre, que simplement pour le vendre, afin de se procurer en échange denrées et vêtements. Aussi l'élevage joue-t-il un rôle capital dans le budget paysan »<sup>(159)</sup>. Ne voyons-nous pas, au X<sup>e</sup> siècle, les paysans d'Arville s'affliger de la destruction de leurs pâtures ? Le triangle économique, associant la lande, la sylvie et les pâtures en complémentarité avec les champs et le marché aurait-il déjà été en place à cette époque, peut-être sous une forme moins intense que ce qu'il deviendra plus tard<sup>(160)</sup> ? La chronologie proposée par Roger Petit repose en effet sur l'absence de sources évoquant le type de denrées vendues sur le marché avant le XIII<sup>e</sup> siècle, non sur un échantillon qui n'évoquerait pas la vente de bétail.

(155) Pour l'approvisionnement en vin et en céréales : G. DESPY, « Questions sur les origines », *op. cit.*, p. 242. Pour le contexte économique dans lequel s'inscrivait Saint-Hubert au Haut Moyen Âge : G. DESPY, « Villes et campagnes aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles », *op. cit.*, p. 164-167.

(156) Claire BILLEN & Christian DUPONT, « Problématique marxiste et histoire rurale du Moyen Âge (VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle) entre Loire et Rhin », dans *Histoire et Méthode*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1981 (Acta Historica Bruxellensia. Travaux de l'Institut d'Histoire de l'Université Libre de Bruxelles, IV), p. 111, n. 83 ; Chantal ZOLLER, « Le tonlieu de Visé du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Recherches sur l'histoire des finances publiques en Belgique*, t. III, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1974 (Acta Historica Bruxellensia. Travaux de l'Institut d'Histoire de l'Université Libre de Bruxelles, III), p. 13-15.

(157) R. PETIT, « Foires et marché à Saint-Hubert », *op. cit.*, p. 2-3.

(158) *Ibid.*, p. 62.

(159) G. HOYOIS, *L'Ardenne et l'Ardennais*, *op. cit.*, p. 118.

(160) Voir l'exemple de la Flandre développé récemment par Erik THOEN & Tim SOENS, « Élevage, prés et pâturage dans le comté de Flandre au Moyen Âge et au début des Temps Modernes. Les liens avec l'économie rurale régionale », dans Fr. BRUMONT, éd., *Prés et pâtures*, *op. cit.*, p. 85-86.

L'hypothèse proposée ici rejoint une observation formulée par Stéphane Lebecq : les monastères francs furent installés dans des zones de marge pour répondre au projet de vie dans le désert, mais également pour l'intérêt économique de ces espaces<sup>(161)</sup>. La capacité de sociétés rurales à centrer leur production sur l'élevage pour l'échange est relativement rare au Haut Moyen Âge en Occident et elle correspond à un état de développement économique avancé<sup>(162)</sup>. Cette analyse contribuerait donc également à apporter une explication au développement de l'agglomération laïque de Saint-Hubert<sup>(163)</sup>. La complémentarité entre un marché et un milieu propice à l'élevage aurait contribué à cet essor. Une telle perspective expliquerait également le regard détourné des sources sur la question de l'élevage. Cette activité et la vente de ses produits sur le marché étaient importantes économiquement et contribuaient à l'essor du monastère. Cependant, le caractère symboliquement repoussant du pastoralisme et du commerce aurait amené les auteurs analysés à se focaliser sur le croît végétal – du foin en l'occurrence – directement lié au divin.

La réflexion développée ici renvoie aux mises en garde formulées en introduction à propos des lectures matérialistes de sources essentiellement symboliques. Il est en effet évident que ce dernier point de la conclusion garde un caractère d'hypothèse, tant les indices sont maigres. Il faut se contenter de reconnaître l'absence de toute source adaptée pour répondre aux questions soulevées, tant que la découverte éventuelle d'un document de gestion oublié ou de vestiges archéologiques pertinents ne vienne relancer le débat.

(161) St. LEBECQ, « The Role of the Monasteries », *op. cit.*, p. 128-129.

(162) Chr. WICKHAM, « Pastoralism and Underdevelopment », *op. cit.*, p. 151-153.

(163) Dans une perspective parallèle, Adriaan Verhulst a montré que l'acheminement de bétail sur pied vers le centre monastique d'Arras, à partir du troisième quart du IX<sup>e</sup> siècle, afin d'en assurer la transformation et la vente a contribué au développement du vicus. A. VERHULST, « Sheep-Breeding and Wool Production », *op. cit.*, p. 34.

**Annexe :****Premières attestations écrites des localités entourant Saint-Hubert**

*Cantatorium* = Karl HANQUET, éd., *La Chronique de Saint-Hubert, dite Cantatorium*, Bruxelles, Librairie Kiessling, 1906 (Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. Commission Royale d'Histoire. Recueil de textes pour servir à l'étude de l'histoire de Belgique).  
 HR = Joseph HALKIN & Charles G. ROLAND, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, t. I, Bruxelles, Librairie Kiessling, 1909.

Kurth = Godefroid KURTH, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, t. I, Bruxelles, Librairie Kiessling, 1903.

*Miracula* = *Miracula Sancti Huberti saec. IX-XI*, dans *AA.SS.*, Novembris I, Paris, Victor Palmé, 1887, p. 823-829.

Lieu	Date	Référence
Amberloup	888	MGH DD Arn 31
Arville	817	Kurth IV
Awenne	XI <sup>e</sup> s.	Kurth I
Bonnerue	841	<i>Miracula</i> 8
Bras	817	Kurth IV
Champlon	XI <sup>e</sup> s.	Kurth I
Hatrival	1129	Kurth LXXXII
Jenneville	1291	Kurth CCCXXIX
Lavacherie	Postérieur à 1200	
Masbourg	1139	Kurth LXXXVI
Mirwart	955	<i>Miracula</i> 20
Moircy	922	HR 55
Mormont	Postérieur à 1200	
Nassogne	VII <sup>e</sup> s.	AA.SS. Oct.VIII, p. 367
Remagne	922	HR 55
Sevescourt	Vers 1068	Kurth XXV
Smuid	1098-1106	<i>Cantatorium</i> , p. 67
Vesqueville	817	Kurth IV